

REPUBLIQUE DU CONGO
UNITÉ*TRAVAIL*PROGRÈS



PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA NUTRITION
DU CONGO

JUIN 1996

SOMMAIRE

SOMMAIRE	
AVANT-PROPOS	2
RESUME	4
INTRODUCTION	6
	8
PREMIERE PARTIE: SITUATION NUTRITIONNELLE ET ALIMENTAIRE DU CONGO	12
I. EVALUATION ET ANALYSE DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE GLOBALE	13
1.1 Faible poids à la naissance	13
1.2 Etat nutritionnel global	13
1.3 Carences nutritionnelles spécifiques	16
1.4 Les maladies de surcharge	17
1.5 Analyse par zones géographiques	18
1.6 Analyse par groupes socio-économiques	18
II. EVALUATION ET ANALYSE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	29
2.1 Organisation de la production	29
2.2 Système national de recherche agronomique	35
2.3 Liaison recherche-développement	36
2.4 Appui au développement	36
2.5 Encadrement des producteurs	38
2.6 Accessibilité des produits agricoles	38
Bibliographie	47
Modèle causal de l'état nutritionnel de la population Congolaise	49
DEUXIEME PARTIE: PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LA NUTRITION	53
III. OBJECTIFS	54
IV. STRATEGIES ET PROGRAMMES	54
Programme 1: Sécurité alimentaire	55
Programme 2: Surveillance nutritionnelle et communication sociale	84

Programme 3: Prise en charge des problèmes spécifiques des populations vulnérables	94
Programme 4: Actions intégrées et globales dans les zones défavorisées	104
Programme 5: Lutte contre les carences en micronutriments	110
Programme 6: Contrôle de la qualité et de l'innocuité des produits alimentaires	116
Programme 7: Appui institutionnel: recherche et formation	119
Programme 8: Appui au plan d'action	126

AVANT PROPOS

La première et deuxième parties (Evaluation et analyse de la situation nutritionnelle globale et évaluation et analyse de la sécurité alimentaire) de ce rapport ont été élaborées à partir du Document du Congo présenté à la Conférence Internationale sur la Nutrition (1992) et du Document Nutrition et Alimentation du Schéma Directeur du développement Rural et du rapport de consultation de Mme RODRIGUEZ Annick (consultante volet Sécurité Alimentaire).

La troisième et quatrième parties ont été élaborées par un groupe de travail composé par:

- * quatre agents du Ministère de la Santé (dont le point focal santé)
- * cinq agents du Ministère de l'Agriculture (dont le point focal Agriculture).

Deux séminaires ont permis de finaliser le document:

- * Un premier séminaire a permis d'élaborer une esquisse du plan d'action;
- * Un deuxième séminaire a finalisé les stratégies.

Des séminaires régionaux ont permis de confronter les propositions au niveau national aux réalités régionales. Un deuxième volume est consacré aux stratégies régionales.

Le groupe de travail (Comité de Coordination de la Nutrition et Alimentation) a élaboré le budget du plan d'action.

Liste des personnes ressources:

>>TCHIBINDAT-NLANDOU Félicité, Unité de Recherches en Nutrition et Alimentation, point focal santé.

>>Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et de la Pêche:

- BANTSIMBA Jean, Directeur de l'Agriculture, point focal Agriculture.
- GOMA BAKANA Glenne Antoine, Chef de division
- NGOUMA YOUNBERE Jeanne, Chef de service
- KOUTIMOUKA Daniel, Chef de service
- BAKELA Pierre, Chef de service

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

>>Ministère de la Santé:

- MOUYOKANI Isabelle, service Nutrition
- MOUKOLO Abel Zéphirin, service Nutrition
- BANDENGA Odette, service Nutrition.

RESUME

- > L'épidémiologie de la malnutrition au Congo fait ressortir que le phénomène de malnutrition protéino-énergétique (MPE) le plus courant est celui de la MPE chronique (retard de taille), signe d'un faible niveau de développement. La MPE aiguë (maigreur) n'est qu'un phénomène transitoire, qui touche surtout les enfants âgés de 1 à 2 ans.
- > Les zones écologiques les plus touchées par la MPE chronique des enfants sont les forêts du sud (Mayombe et Chaillu), la Vallée du Niari (Niari et Bouenza) et le Plateau Central (Pool et Plateaux).
- > Au niveau des villes, les zones péri-urbaines sont plus défavorisées .
- > La carence énergétique chronique des adultes suit le même modèle que celui de la malnutrition chronique des enfants.
- > Les données sur les autres carences nutritionnelles sont assez parcellaires. Les anémies ferriprives touchent surtout les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Le goître endémique est présente surtout dans la région de la Likouala et probablement dans les Régions de la Sangha et de la Lékoumou.
- > La production agricole nationale ne satisfait pas totalement la demande. Le gap est comblé par les importations alimentaires en nette augmentation. Si la demande en aliments de base tels que le manioc est à peu près satisfaite, le degré d'autosuffisance pour les autres aliments d'importance (céréales, huiles alimentaires, poissons) est en dessous de 50%.
- > Le Congo n'est pas un pays à tradition d'élevage. Cette activité concerne surtout le petit élevage (volaille et caprins).
- > Malgré les potentialités de la pêche congolaise, la production halieutique est insuffisante par rapport à la demande en poissons.
- > Les écosystèmes influent grandement sur la consommation alimentaire: poissons (forêt inondée), viande (forêt exondée), légumineuses (vallée du Niari) et légumes-feuilles (forêt du sud).

> Les habitudes alimentaires des Congolais sont en pleine mutation: diversification alimentaire (manioc, blé, riz), augmentation des protéines animales (poisson, viande) et des produits élaborés (charcuterie et conserves). Cependant, la dévaluation du franc CFA a porté un coup d'arrêt à cette mutation.

> Les disponibilités alimentaires globales par habitant sont en baisse. Il y a de fortes disparités entre les régions (zones rurales du Nord défavorisées par rapport aux zones rurales du sud) et entre les villes (grandes villes défavorisées par rapport aux villes moyennes).

> Les disponibilités alimentaires ne permettent pas de rendre compte de ce qui est réellement consommé. C'est ainsi qu'il y a parfois déphasage voire contradiction entre bilans alimentaires et état nutritionnel des populations.

> Les stratégies nutritionnelles font appel à un équilibre entre la promotion de la production locale et la promotion de la consommation:

>>Amélioration de la production nationale en mettant l'accent sur les produits vivriers particuliers (manioc, riz, maïs et palmier à huile) et sur les sources de protéines à moindre coût (haricot, soja et poisson). De plus, la production des céréales permettront d'améliorer les revenus des paysans.

>>Amélioration du système de transformation et de distribution en mettant l'accent sur les méthodes de conservation et de semi-transformation sur place.

>>Amélioration de la consommation alimentaire par le contrôle de l'inflation, la régularité des salaires, le rétablissement des équilibres macro-économiques et la prise en charge des populations les plus vulnérables aux programmes d'ajustement structurel.

>>Amélioration de la prise en charge de la population de ses propres problèmes en mettant l'accent sur la communication sociale et les méthodes d'évaluation qualitative.

INTRODUCTION

En Décembre 1992, s'est tenue à Rome (ITALIE), la Conférence Internationale sur la Nutrition qui a abouti à un Plan International sur la Nutrition. L'une des recommandations de la Conférence était que chaque pays devait tout mettre en oeuvre pour résoudre les problèmes nutritionnels de sa population, en élaborant et mettant en oeuvre un plan d'action national pour la nutrition.

Les diverses enquêtes nutritionnelles congolaises ont montré que la proportion d'enfants atteints de malnutrition protéino-énergétique (MPE) est significativement plus élevée en zone rurale qu'en zone urbaine, et ce à la fois pour le retard de croissance, la maigreur et pour cet indice composite qu'est l'insuffisance pondérale. Le type de MPE de loin prédominant est le retard de croissance. Celui-ci est le principal facteur explicatif de l'importance de l'insuffisance pondérale.

La maigreur est un phénomène transitoire: il touche en priorité les enfants de 12 à 23 mois (9.7%); en dehors de cette tranche d'âge, la prévalence de maigreurs est en dessous de celle de la population de référence. On notera cependant le taux non négligeable de maigreur sévère (2.5%).

La malnutrition chronique s'aggrave avec l'âge. Elle passe de 30.8% chez les enfants d'âge préscolaire à 34.6% pour les scolaires (6 à 9 ans) et 45.3% pour les adolescents (10 à 17 ans). Le phénomène est moins marqué pour la maigreur dont la classe à risque est celle des scolaires, avec une prévalence à 8.7%. Il s'agit d'un phénomène récent que nous pensons être dû à la crise économique entre 1987 et 1993.

En 1987, 11.1% des mères en zone rurale contre 7.9% en zone urbaine (Brazzaville) sont maigres. En 1993, ce pourcentage est monté à 13.8% en zone rurale. Ainsi, on note la même dégradation de l'état nutritionnel chez les mères comme chez les enfants.

INTRODUCTION

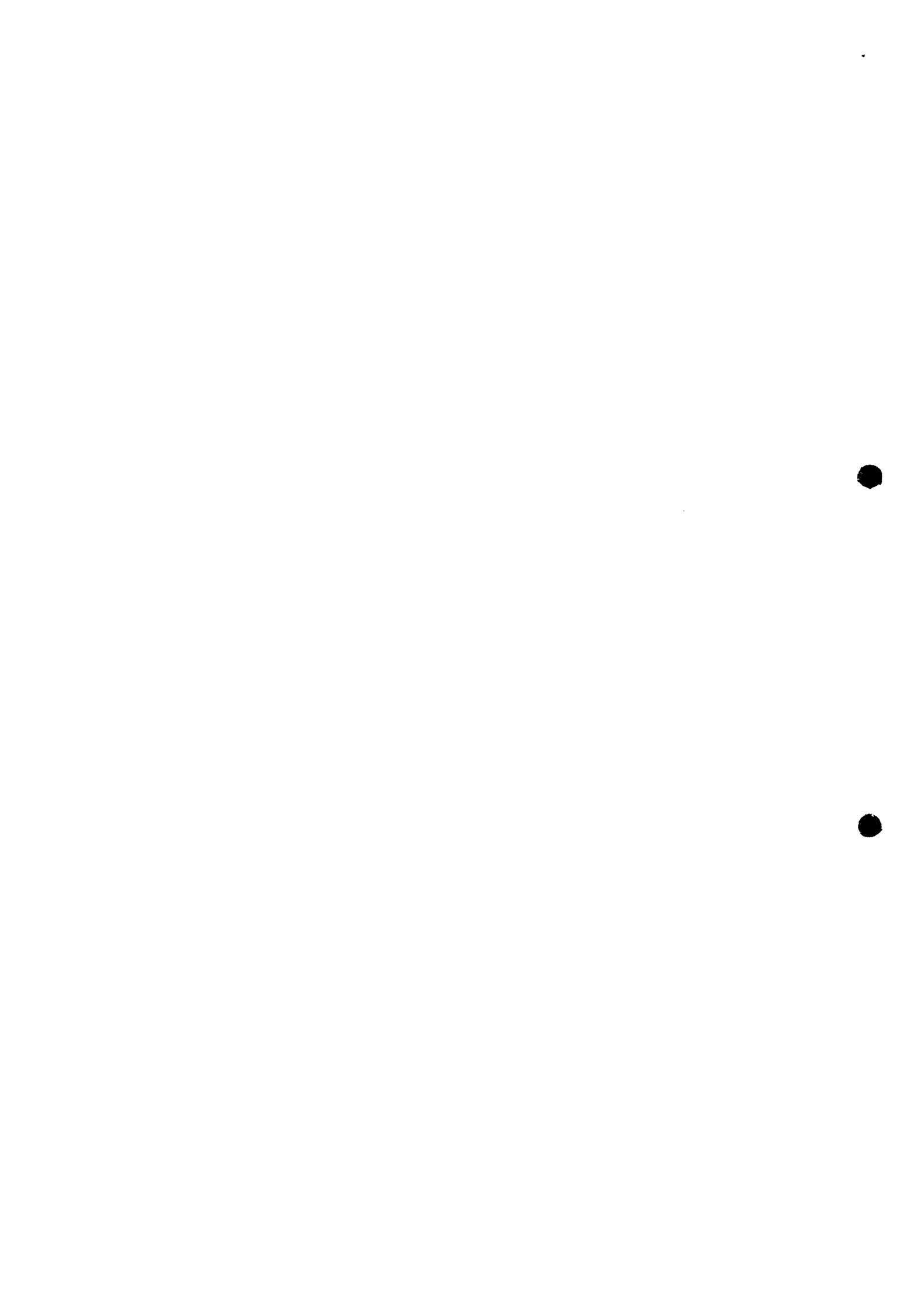
En Décembre 1992, s'est tenue à Rome (ITALIE), la Conférence Internationale sur la Nutrition qui a abouti à un Plan International sur la Nutrition. L'une des recommandations de la Conférence était que chaque pays devait tout mettre en oeuvre pour résoudre les problèmes nutritionnels de sa population, en élaborant et mettant en oeuvre un plan d'action national pour la nutrition.

Les diverses enquêtes nutritionnelles congolaises ont montré que la proportion d'enfants atteints de malnutrition protéino-énergétique (MPE) est significativement plus élevée en zone rurale qu'en zone urbaine, et ce à la fois pour le retard de croissance, la maigreur et pour cet indice composite qu'est l'insuffisance pondérale. Le type de MPE de loin prédominant est le retard de croissance. Celui-ci est le principal facteur explicatif de l'importance de l'insuffisance pondérale.

La maigreur est un phénomène transitoire: il touche en priorité les enfants de 12 à 23 mois (9.7%); en dehors de cette tranche d'âge, la prévalence de maigreurs est en dessous de celle de la population de référence. On notera cependant le taux non négligeable de maigreur sévère (2.5%).

La malnutrition chronique s'aggrave avec l'âge. Elle passe de 30.8% chez les enfants d'âge préscolaire à 34.6% pour les scolaires (6 à 9 ans) et 45.3% pour les adolescents (10 à 17 ans). Le phénomène est moins marqué pour la maigreur dont la classe à risque est celle des scolaires, avec une prévalence à 8.7%. Il s'agit d'un phénomène récent que nous pensons être dû à la crise économique entre 1987 et 1993.

En 1987, 11.1% des mères en zone rurale contre 7.9% en zone urbaine (Brazzaville) sont maigres. En 1993, ce pourcentage est monté à 13.8% en zone rurale. Ainsi, on note la même dégradation de l'état nutritionnel chez les mères comme chez les enfants.



Les résultats de l'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale montrent que les prévalences de retard de croissance chez les enfants d'âge préscolaire sont corrélées avec la taille et l'indice de masse corporelle de la mère. De même, les prévalences de maigreur chez l'enfant sont corrélées avec l'indice de masse corporelle de la mère.

Cela veut dire que la malnutrition a un effet inter-génération.

En outre, les enquêtes sur les pratiques de sevrage réalisées au niveau national ont mis en évidence que, dans la plupart des cas, les mères introduisent trop tôt les aliments de complément au lait maternel (31.3% en milieu urbain et 40% en milieu rural). D'autre part, ces aliments de complément sont de qualité nutritionnelle insuffisante (non équilibrée en nutriments et faible densité énergétique pour la fréquence de consommation).

Concernant les carences nutritionnelles spécifiques, on constate que les troubles dus à la carence en iode, et leur manifestation la plus visible : le goitre, constituent un problème de santé publique dans le nord du pays et plus particulièrement dans la Région de la Likouala, District de Dongou. Des cas dans la Région de la Sangha et la Région de la Lékoumou ont également été mentionnés.

L'étude la plus récente a été effectuée en 1987 dans le District de Dongou. La prévalence de goitre visible est de 4.5% chez les enfants d'âge préscolaire et de 41% chez les femmes entre 20 et 39 ans.

Les conséquences à long terme de la carence en iode sont: les anomalies congénitales, le retard de croissance et du développement mental, et l'impact sur le développement socio-économique de la population.

A l'heure actuelle, aucune étude n'a été menée sur le statut vitaminique des enfants au Congo. Néanmoins, quelques indications nous sont données par une étude sur le statut en Vitamine A de jeunes enfants âgés de 6 mois à 6 ans, réalisée en 1988 dans les centres hospitaliers de Brazzaville et Pointe Noire. Celle-ci, utilisant la technique d'impression oculaire transférée, a montré que 15% des enfants présentaient un déficit infraclinique en Vitamine A. Le pourcentage montait à 28,6% chez les enfants en phase d'accès palustre.

~~Notons cependant que le test d'Impression Oculaire, bien que séduisant est encore en phase d'expérimentation.~~

Malgré l'existence de nombreux cas d'anémie chez les enfants d'âge préscolaire au Congo (en majorité liés au Paludisme), aucune information précise n'existe sur le poids des carences en fer dans ces anémies.

Les anémies de la grossesse par carence en fer et en acide folique sont probablement fréquentes, comme dans les autres pays d'Afrique centrale où l'OMS estime que 50 à 60% des femmes enceintes sont anémiées. Au Congo, une étude réalisée en 1983 à Brazzaville et Pointe Noire révélait que 70% des femmes enceintes étaient anémiées, l'anémie étant présente dès le second trimestre de la grossesse. Des études, au niveau de la population, devraient être envisagées afin de disposer de données plus récentes.

Le problème d'obésité touche plus les femmes des villes que des campagnes (7.8% à Brazzaville et 1.5% dans les zones rurales). Ce phénomène est commun aux villes des pays du tiers-monde où des pathologies de surcharge commencent à toucher la frange privilégiée de la population.

Aucune étude fiable n'a été faite sur les maladies de surcharge (diabète, hypertension artérielle,...) au Congo. Les quelques données fragmentaires qui existent sont des données hospitalières et ne peuvent refléter la situation nationale.

Un groupe spécial (Comité d'Experts) a été mis en place en Juillet 1991 pour travailler sur ces problèmes (cf. OMS).

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Avant de mettre au point des interventions nutritionnelles, il est nécessaire de construire le cadre conceptuel de la malnutrition en mettant en lumière les relations entre les divers facteurs sociaux, environnementaux, humains et culturels qui déterminent les pratiques alimentaires et l'état nutritionnel des populations. D'où la nécessité des études approfondies sur les formes de malnutrition (frustes, modérées et sévères), sur les types de malnutrition (émaciation ou retard de croissance), sur les carences nutritionnelles, sur les aspects socio-culturels et économiques de l'alimentation, sur les déterminants non alimentaires des problèmes nutritionnels (revenus, prix, politiques macro-économiques,...), sur la consommation alimentaire réelle des groupes de populations et les réponses à divers types d'interventions.

PREMIERE PARTIE:

**SITUATION NUTRITIONNELLE ET ALIMENTAIRE
DU CONGO**

I. EVALUATION ET ANALYSE DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE GLOBALE

Un groupe d'experts et de gens de terrain s'est réuni pour analyser la situation nutritionnelle du Congo. Au cours de cette réunion, un modèle causal a été élaboré mettant en lumière les principaux déterminants de l'état nutritionnel de la population congolaise.

1.1 Malnutrition foetale

Un faible poids de naissance (inférieur à 2500 grammes) est l'aboutissement, en l'absence de prématurité, d'un stress nutritionnel foetal. Depuis 1985, on note une dégradation de la situation. En 1993, 29.1% des enfants en milieu rural sont nés avec un faible poids de naissance (Tableau 1). On peut rappeler que dans la population de référence, le pourcentage de faibles poids de naissance ne dépasse pas 4%.

1.2 Etat nutritionnel global

1.2.1 Chez les enfants d'âge préscolaire

L'épidémiologie de la malnutrition protéino-énergétique (MPE) infantile peut se résumer comme suit (Tableau 2):

- Le phénomène de malnutrition le plus fréquent au Congo concerne la malnutrition protéino-énergétique. Celle-ci se présente sous ses deux formes habituelles: la maigreur¹ et le retard de croissance².

¹La maigreur ou malnutrition aiguë ou émaciation est le signe d'une perte de poids récente n'ayant pas eu de retentissement sur la taille. Elle est surtout observée quand la ration énergétique globale n'est pas suffisante.

²Le retard de croissance ou retard de taille ou malnutrition chronique est le signe d'une malnutrition silencieuse qui perdure, entraînant des conséquences sur la taille. Le retard de croissance n'est pas toujours une conséquence d'une alimentation insuffisante. D'autres facteurs entrent en ligne de compte. C'est pourquoi, il est considéré comme un indicateur de l'état de développement d'un pays.

Chez l'enfant d'âge préscolaire, la prévalence de maigreur (mesurée par l'index poids pour taille au seuil de -2 écart-types) est de 4% pour tout le Congo (soit 2.8% en milieu urbain et 5.5% en milieu rural), alors que la prévalence de retard de taille (mesurée par l'index taille pour âge au seuil de -2 écart-types) est de 21% pour tout le Congo (soit 12.9% en milieu urbain et 27.5% en milieu rural);

- La précocité du retard de croissance par rapport à la maigreur. Ce qui souligne, d'une part, l'existence d'une malnutrition foetale, reflet d'un mauvais état nutritionnel de la mère; et d'autre part, le fait d'une inadaptation qualitative des techniques de sevrage;

- L'importance de la maigreur chez les enfants d'âge préscolaire diminue à partir de 15 mois pour revenir à un niveau identique à celui observé dans la population de référence à l'âge de 3 ans. Par contre le retard de croissance, après une augmentation très importante jusqu'à 20 mois, se maintient ensuite ou augmente légèrement.

Une forte présomption pèse sur la responsabilité des épisodes de maigreur dans le déclenchement et l'accumulation des retards de taille. Il semble, par conséquent, nécessaire dans une politique visant à diminuer le retard de croissance, d'intervenir au cours de la période de risque maximale vis à vis de la maigreur, c'est-à-dire essentiellement au cours des deux premières années de vie.

L'évolution de la situation nutritionnelle est contrastée entre milieu rural et milieu urbain:

- En milieu urbain (de 1986 à 1991), la maigreur augmente tandis que le retard de croissance diminue. Il s'agit donc d'une diminution de la ration alimentaire et d'une amélioration des autres déterminants (autres qu'alimentaires) (Tableaux 3.1 et 3.2);
- En milieu rural (de 1987 à 1993), la situation globale continue à se détériorer (augmentation des prévalences de retard de croissance) même si la maigreur (phénomène transitoire) diminue (Tableau 4).

1.2.2 Chez les autres groupes d'enfants

Si le plus souvent, on considère que les enfants d'âge préscolaire constituent la classe à risque, des enquêtes en milieu rural montre que les enfants d'âge scolaire peuvent être utilisés comme indicateur de l'état nutritionnel des ménages et donc des zones étudiées.

En 1994, 33% des enfants âgés de 6 à 10 ans dans les zones écologiques Plateau central et Forêt du Mayombe souffrent de malnutrition chronique contre 7.6% pour la malnutrition aiguë.

Le ciblage des zones d'interventions pourrait se faire sur la base du critère de la prévalence des retards de taille des enfants à l'entrée de l'école.

1.2.3 Etat nutritionnel des adultes

Les données disponibles concernant l'état nutritionnel chez les mères au Congo proviennent des résultats des enquêtes Brazzaville (1986 et 1991), de l'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (1987) et de l'enquête Sécurité Alimentaire en zone rurale (Plateau Central et Forêt du Mayombe, 1993/1994). L'indice utilisé pour mesurer cet état nutritionnel a été l'Indice de Quetelet ou Indice de Masse Corporelle (en Anglais Body Mass Index - BMI soit Poids sur la taille au carré). Cet indice est utilisé aussi bien pour mesurer l'obésité que pour mesurer un état de carence énergétique chronique (Tableau 5).

En milieu urbain (Brazzaville), le pourcentage de mères ayant une carence énergétique chronique (CED, soit BMI plus petit ou égal à 18.5) est passé de 7.9% en 1986 à 10.5% en 1991.

En milieu rural, le pourcentage de mères ayant une CED n'a pas tellement varié puisqu'il est passé de 11.1% chez les mères de toute la zone rurale congolaise (en 1987) à 13.8% pour les mères du Plateau central et du Mayombe (1993/94).

Ainsi, on note une lente érosion de l'état nutritionnel des mères des zones rurales, moins influencée par la crise économique que chez les mères des zones urbaines.

1.3 Carences nutritionnelles spécifiques

1.3.1 Chez l'enfant

1.3.1.1 Troubles dûs à la carence en Iode

Les troubles dûs à la carence en iode, et leur manifestation la plus visible : le goitre, constituent un problème de santé publique dans le nord du pays et plus particulièrement dans la Région de la Likouala, District de Dongou. Des cas dans la Région de la Sangha et la Région de la Lékoumou ont également été mentionnés.

L'étude la plus récente a été effectuée en 1987 dans le District de Dongou (4). Elle a concerné 872 personnes âgées de 0 à 39 ans. Pour les enfants âgés de 0 à 4 ans la prévalence de goitre visible (II+III) était de 4.5%. Dans certains villages visités, cette prévalence pouvait atteindre 23% (Bérandzoko). Parmi les femmes entre 20 et 39 ans, la prévalence de goitre visible (II+III) était de 41%. Parmi ces populations, les Pygmées sont moins touchés que les Bantous.

Les conséquences à long terme de la carence en iode sont:

- les anomalies congénitales,
- le retard de croissance et du développement mental,
- et l'impact sur le développement socio-économique de la population.

1.3.1.2 Carence en vitamine A

A l'heure actuelle, aucune étude n'a été menée sur le statut vitaminique des enfants au Congo.

Néanmoins, quelques indications nous sont données par une étude récente sur le statut en Vitamine A de jeunes enfants âgés de 6 mois à 6 ans, réalisée en 1988 dans les centres hospitaliers de Brazzaville et Pointe Noire. Celle-ci, utilisant la technique d'impression oculaire transférée, a montré que 15% des enfants présentaient un déficit infraclinique en Vitamine A. Le pourcentage montait à 28,6% chez les enfants en phase d'accès palustre.

Notons cependant que le test d'Impression Oculaire, bien que séduisant est encore en phase d'expérimentation.

1.3.1.3 Carences en fer

Malgré l'existence de nombreux cas d'anémie chez les enfants d'âge préscolaire au Congo (en majorité liés au Paludisme), aucune information précise n'existe sur le poids des carences en fer dans ces anémies.

1.3.2 Chez la femme

1.3.2.1 Troubles dûs à la carence en iode

Voir 1.3.1.2 : Troubles dûs à la carence en iode chez les enfants.

1.3.2.2 Carences en fer et en acide folique

Les anémies de la grossesse par carence en fer et en acide folique sont probablement fréquentes, comme dans les autres pays d'Afrique centrale où l'OMS estime que 50 à 60% des femmes enceintes sont anémiées. Au Congo, une étude réalisée en 1983 à Brazzaville et Pointe Noire révélait que 70% des femmes enceintes étaient anémiées, l'anémie étant présente dès le second trimestre de la grossesse. Des études, au niveau de la population, devraient être envisagées afin de disposer de données plus récentes.

1.4 Les maladies de surcharge

1.4.1 L'obésité

En milieu urbain (Brazzaville), le pourcentage de mères ayant un surpoids (BMI plus grand ou égal à 25.0) est passé de 24.8% à 28.8% (Tableau 5). Ce phénomène est commun aux villes des pays du tiers-monde où des pathologies de surcharge commencent à toucher la frange privilégiée de la population.

En milieu rural, le pourcentage de mères ayant un surpoids a incontestablement diminué.

Les disparités entre couches de population sont plus marquées en milieu urbain qu'en milieu rural (le nombre de mères ayant un surpoids tend à augmenter en milieu urbain alors que la tendance est inverse en milieu rural).

1.4.2 Les autres maladies de surcharge

Aucune étude fiable n'a été faite sur ces maladies (diabète, hypertension artérielle,...) au Congo. Les quelques données fragmentaires qui existent sont des données hospitalières et ne peuvent refléter la situation nationale.

Un groupe spécial (Comité d'Experts) a été mis en place en Juillet 1991 pour travailler sur ces problèmes (cf. OMS).

1.5 Analyse par zones géographiques

Les zones rurales sont de loin les plus défavorisées en terme de prévalence de malnutrition par rapport à Brazzaville (et probablement les autres grands centres urbains : Pointe Noire et Loubomo)(Tableau 6). Parmi les zones écologiques, les plus touchées sont le Plateau central et les Massifs du Mayombe et du Chaillu (Tableau 7).

En comparant les régions administratives, on peut dire que pour la maigreur, les régions les plus défavorisées sont: le Kouilou et la Cuvette. Pour le retard de croissance, ce sont les régions de la Lékoumou, du Kouilou, du Plateau et du Niari (Tableau 8).

Les enfants des quartiers de Brazzaville présentent, quant à eux, des taux de malnutrition sans comparaison avec les taux observés parmi les enfants du groupe spécial issus de milieux socio-économiques favorisés: 20.8% de retard de croissance à Mikalou, soit 2.5 fois plus que dans les quartiers centraux de Brazzaville (Tableau 9).

1.6 Analyse par groupes socio-économiques

L'identification de groupes à risque en zone rurale est complétée par l'examen d'un certain nombre de facteurs socio-économiques. C'est ainsi que les facteurs les plus fréquemment associés (sans qu'il existe forcément de relation de cause à effet directe) à la MPE chez les enfants de moins de 5 ans sont :

- pour le retard de croissance : le niveau économique des ménages , l'activité des mères (agricultrices) (tableau 10), la zone écologique (voir tableau 7), la typologie alimentaire, l'origine de l'eau de boisson (tableau 11) et la distance à l'axe principal de communication (plus de 100 km).

- pour la maigreur : la zone écologique (voir tableau 7), la typologie alimentaire, l'origine de l'eau de boisson et l'absence de latrine (tableau 11).

Les résultats d'une étude effectuée à Brazzaville parmi des enfants issus de milieu socio-économiquement privilégié ont montré l'absence de différence significative entre l'état nutritionnel de ces enfants et la population de référence internationale (National Centre for Health Statistics).

Le tableau 10 montre les relations entre le statut nutritionnel des enfants d'âge préscolaire et certaines caractéristiques socio-économiques du ménage ou de la mère. On constate que le retard de croissance est corrélé avec le statut économique du ménage. D'autre part la profession où l'on trouve les prévalences de retard de croissance les plus élevées est celle de mères agricultrices.

On constate que la maigreur est corrélée à la présence ou non des latrines à domicile (tableau 11). Par contre la corrélation avec l'origine de l'eau de boisson est moins nette. On peut cependant noter que, les ménages où il y a les plus faibles prévalences sont ceux qui utilisent l'eau de robinet.

Comme pour les enfants, les agricultrices constituent un groupe à risque puisque c'est parmi elles que l'on trouve le plus grand nombre de femmes maigres (tableau 12).

Les résultats de l'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale montrent que les prévalences de retard de croissance chez les enfants d'âge préscolaire sont corrélées avec la taille et l'indice de masse corporelle de la mère. De même, les prévalences de maigreur chez l'enfant sont corrélées avec l'indice de masse corporelle de la mère.

Cela veut dire que la malnutrition a un effet inter-génération.

TABLEAU 1: Pourcentage de faibles poids de naissance

Année	1985	1987	1989	1991	1993
ZONE:					
Urbaine	9.3%	13.0%	13.3%	12.1	-
Rurale	11.9%	12.3%	18.2%	18.5%	29.1%

Tableau 2: Etat Nutritionnel des enfants d'âge préscolaire au Congo
Sources: Enquêtes Brazzaville et Congo Rural

Age (mois)	Emaciation				Retard de croissance			
	BZV (1986)		Congo Rural (1987)		BZV(1986)		Congo Rural (1987)	
	%	n	%	n	%	n	%	n
00 - 11	1.8	(488)	3.7	(547)	8.2	(488)	10.1	(555)
12 - 23	3.9	(406)	12.6	(531)	20.2	(406)	29.9	(531)
24 - 35	1.2	(417)	3.1	(501)	11.8	(417)	30.3	(501)
36 - 47	1.4	(363)	3.3	(427)	11.8	(363)	32.8	(427)
48 - 59	1.9	(360)	3.7	(415)	13.6	(360)	37.6	(415)
00 - 59	2.8	(2034)	5.5	(2421)	12.9	(2034)	27.5	(2429)

Tableau 3.1: Evolution de l'Etat nutritionnel des enfants d'âge préscolaire en zone urbaine (Brazzaville 1986-1991)

Source: Enquêtes Brazzaville

Années d'enquête	(n)	Emaciation (%)		Retard de croissance (%)
		Sévère	Modérée	
1986	(2288)	0.5	2.9	13.9
1991	(2334)	1.1	4.2	11.0

Tableau 3.2: Evolution de l'Etat nutritionnel des enfants préscolaires en fonction de l'âge en zone urbaine (Brazzaville 1986-1991)

Source: Enquêtes Brazzaville

Age (mois)	Emaciation				Retard de croissance			
	1986		1991		1986		1991	
	%	n	%	n	%	n	%	n
00 - 11	1.8	(488)	5.9	(457)	8.2	(488)	9.7	(473)
12 - 23	3.9	(406)	8.1	(420)	20.2	(406)	15.2	(420)
24 - 35	1.2	(417)	2.8	(400)	11.8	(417)	10.7	(401)
36 - 47	1.4	(363)	1.8	(383)	11.8	(363)	8.9	(383)
48 - 59	1.9	(360)	2.3	(353)	13.6	(360)	10.8	(353)
00 - 59	2.8	(2034)	4.3	(2013)	12.9	(2034)	11.1	(2030)



Tableau 4: Evolution de l'état nutritionnel des enfants d'âge préscolaire en zone rurale (1987-1994)
 Source: Enquête Congo Rural et Enquête Sécurité Alimentaire

Zones	n	Emaciation (%)	Retard de croissance (%)
Plateau central			
1987	782	8.5	26.1
1993	1971	4.2	27.0
Forêt du Mayombe			
1987	151	8.2	37.5
1994	629	5.1	39.6
Pool			
1987	446	4.5	22.1
1993	911	3.5	30.9

TABLEAU 5 : Distribution des mères en fonction de leur indice de masse corporelle et de leur lieu de résidence
 Source: Enquête Brazzaville et Enquête Congo Rural

Lieu de résidence	Indice de Masse corporelle		
	Maigres (%) P/T2 ≤ 18.4	Normales (%) 18.5-24	Obèses (%) ≥ 25
Brazzaville (n=947)(1986)	7.9	67.3	24.8
(n=1350)(1991)	10.4	60.8	28.8
Zones rurales (n=2295)(1987)	11.1	73.7	15.2
(n=1549)(1993/94)	13.8	80.1	6.1

Tableau 6: Comparaison des prévalences de malnutrition de trois groupes d'enfants Congolais d'âge préscolaire
Source: Enquête Brazzaville et Enquête Congo Rural

Groupes d'enfants	n	Emaciation		Retard de croissance	
		%	IC*	%	IC*
Groupe spécial	373	0.6	(0.0-1.3)	2.3	(0.8-3.8)
Brazzaville-Sud	2034	2.9	(2.2-3.6)	13.8	(12.3-15.3)
Congo rural	1206	4.4	(3.3-5.6)	28.5	(26.0-31.0)

*IC: Intervalle de confiance

Tableau 7: Prévalences des malnutritions en fonction des zones écologiques
Source: Enquête Congo Rural

Zones écologiques	Emaciation		Retard de croissance	
	%	(n)	%	(n)
Forêt inondée du Nord	3.0	(305)	15.5	(306)
Forêt exondée du Nord	1.5	(518)	24.3	(518)
Plateau Central	8.5	(781)	26.1	(783)
Vallée du Niari	3.5	(362)	27.3	(363)
Massifs du Mayombe et du Chaillu	5.6	(455)	38.8	(459)

Tableau 8: Prevalences de malnutritions en fonction des régions administratives
Source: Enquête Congo Rural

Régions	Emaciation		Retard de croissance	
	%	(n)	%	(n)
Kouilou	8.2	(151)	37.5	(151)
Niari	4.7	(151)	34.2	(153)
Lekoumou	5.9	(61)	48.9	(61)
Bouenza	3.0	(395)	29.5	(396)
Pool	4.5	(446)	22.1	(449)
Plateau	6.1	(271)	34.5	(272)
Cuvette	8.2	(519)	21.4	(519)
Sangha	1.4	(305)	25.6	(305)
Likouala	2.4	(122)	15.6	(123)

TABLEAU 9 : Prévalences de malnutrition à Brazzaville selon les quartiers en 1986
Source: Enquête Brazzaville

Quartier	N	Maigreur (%)	Retard de croissance (%)
Poto-poto	526	3.4	8.0
Moungali	429	3.0	14.7
Ouenzé	665	2.9	16.4
Mikalou	424	2.8	20.8
Groupe Enfants privilégiés	373	2.3	0.6

TABLEAU 10 : Distribution de la malnutrition selon le niveau économique du ménage et la profession de la mère. (Enfants de 0-59 mois - enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (3))

	Retard de croissance(%)	Maigreur (%)
Niveau économique du ménage*		
0	35.0	15.4
1	28.2	11.0
2	27.9	8.1
3	23.9	17.5
4	20.3	5.5
Activité de la mère**		
Agricultrice	30.4	11.7
Elève	22.7	11.8
Vendeuse	20.5	-
Commerçante ou artisane	21.4	-
Salariée	19.1	-
Sans profession	9.9	12.7

*Le niveau économique des ménages représente la valeur marchande de 13 biens d'équipement. Les intervalles correspondent aux différents niveaux sont : 0 (aucun bien possédé); 1 ($63,000$ CFA); 2 (64-123,000 CFA); 3 (124-233,000 CFA); 4 (>233,000 CFA).

**Les résultats ne sont donnés que pour les groupes d'effectif > 20 (2). Les pourcentages correspondent à la prévalence de chaque type de MPE à l'intérieur des différentes catég

TABLEAU 11 : Distribution de la malnutrition selon l'origine de l'eau de boisson et la présence ou non de latrines. (enfants de 0-59 mois - enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (3))

	Retard de croissance(%)	Maigreur(%)
Orgine de l'eau de boisson*		
Robinet	12.5	3.4
Pompe	19.4	5.2
Puits	34.6	7.2
Pluie	22.5	22.0
Source	28.2	13.2
Rivière	28.3	18.0
Présence de latrines**		
Latrine à domicile	28.1	9.9
Pas de latrine	25.7	15.5

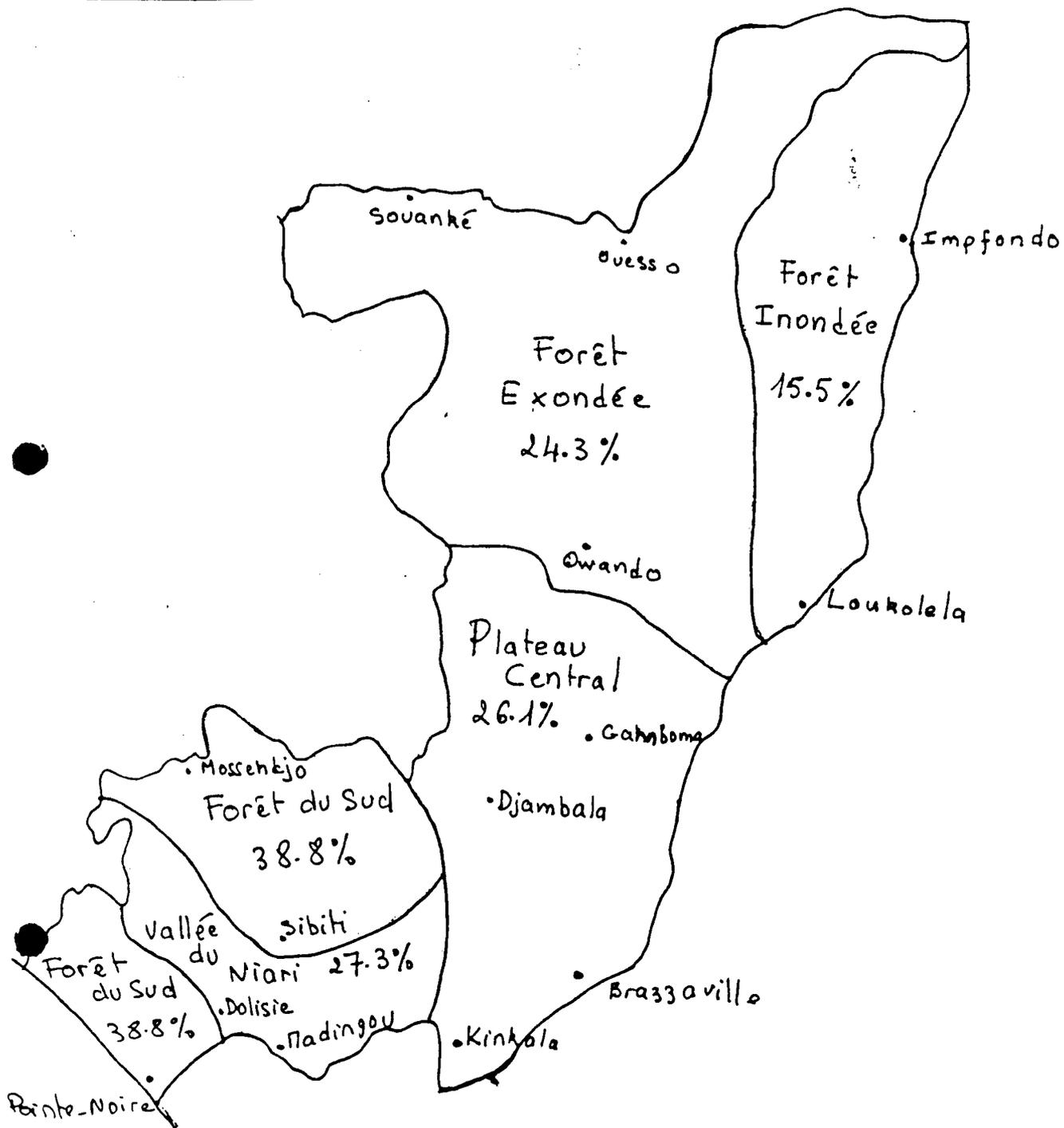
*Les pourcentages correspondent à la prévalence de chaque type de MPE à l'intérieur des différentes catégories d'origine de l'eau de boisson.
 **Les pourcentages correspondent à la prévalence de chaque type de MPE à l'intérieur des différentes catégories d'origine de l'eau de boisson.

TABLEAU 12 : Distribution des mères selon leur indice de masse corporelle et leur occupation. Enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (3)

Activité de la mère	Indice de masse corporelle P/T2<19 (maigreur chez la mère)(%)
Agricultrice	22.8
Elève	20.5
Ménagère	13.4
Autre	13.2

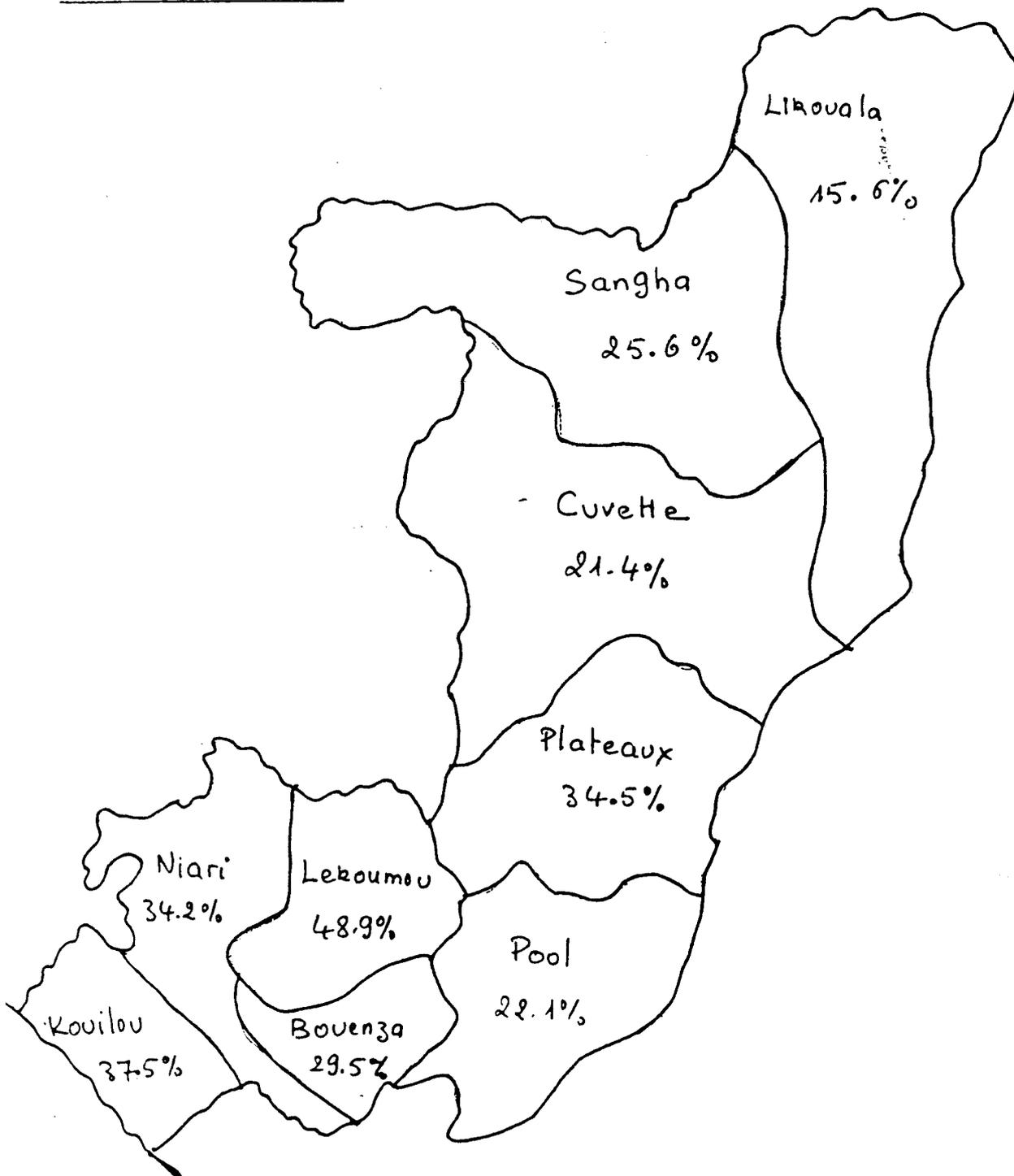
Les pourcentages correspondent aux femmes maigres pour chaque type d'ac

MALNUTRITION CHRONIQUE SELON LES ZONES AGRO-
ECOLOGIQUES



Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

MALNUTRITION CHRONIQUE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES



II. EVALUATION ET ANALYSE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire nationale est définie comme l'accès de tous les individus à tout instant à une alimentation suffisante pour maintenir un bon état de santé et une vie productive (FAO/OMS/1992).

Elle regroupe trois aspects:

- la garantie de disponibilité de réserves adéquates (en termes de quantité, qualité et conformité culturelle) par le biais de la production nationale ou des importations;
- la garantie de la capacité des ménages d'avoir accès à la nourriture soit en la produisant, soit en ayant les moyens de l'acheter;
- la garantie de la stabilité de l'approvisionnement en nourriture.

La notion de sécurité alimentaire des ménages est incluse dans celle de sécurité alimentaire nationale. Elle peut être définie comme la capacité des ménages à assurer les besoins nutritionnels de ses membres, c'est-à-dire leur capacité d'acquérir ou de produire les aliments en conformité de la stabilité avec leurs besoins (UNICEF, 1991).

2.1 Organisation de la production

2.1.1 L'agriculture dans l'économie nationale

Depuis l'Indépendance, les performances de l'agriculture congolaise sont nettement inférieures à son potentiel. Entre 1965 et 1973, l'agriculture a connu une croissance de près de 4% par an, tandis que le reste de l'économie progressait de 7%. Entre 1980 et 1986, le secteur agricole a regressé de près de 2% par an et sa part au PIB qui se situait à 16% au début des années 70, a considérablement fléchi pour tomber à 7.6% en 1990.

Depuis 1987, le secteur agricole accuse un taux de croissance négatif estimé à 3.4% pendant que la population congolaise, croît positivement pour sa part, dans la même proportion: 3,4% chaque année. Si les tendances entre 1974 et 1984 (les deux recensements de la population Congolaise) ne sont pas modifiées, la population du Congo passerait de 1.900.000 en 1985 à 3.000.000 en l'an 2000. Dans ce contexte, les besoins alimentaires tripleront (sinon quadrupleront), ce qui impose au pays un véritable défi à relever.

La population urbaine, quant à elle, à l'an 2000 sera de 2.797.753 habitants soit 83% de la population totale. Ce qui signifie la diminution constante des actifs agricoles qui passeront de 1 pour 5 habitants (en 1974) à 1 pour 11 habitants (en l'an 2000), qui s'explique par le vieillissement des populations agricoles et le peu d'attrait des jeunes pour l'agriculture. Dans ces conditions, si de bonnes options de développement du secteur ne sont pas mises en application d'ici l'an 2000, le secteur agricole se trouvera encore pendant longtemps, dans l'incapacité d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

Sur les 10 millions d'hectares de terres cultivables, seulement 2% sont mis en valeur par 280 937 actifs agricoles (16% de la population totale), qui contribuent à hauteur de 8.3% au PIB (Produit Intérieur Brut) du pays (Tableau 13). 60.4% des actifs agricoles sont des femmes (Tableau 14). L'agriculture est donc, la principale source de revenu pour la femme rurale.

Le travail est fait avec des outils rudimentaires: en général une houe et à la rigueur une machette sont les seules possessions de la paysanne. Les techniques culturales sont rudimentaires: culture sur brûlis avec mise en jachère plus ou moins longue des champs.

2.1.2 Typologie de l'agriculture congolaise

On distingue quatre types d'exploitations agricoles:

- type traditionnel
- type péri-urbain
- secteur public
- secteur moderne privé

>> L'agriculture traditionnelle de type familial couvre près de 80% des superficies. Elle prend en charge la quasi-totalité de la production des cultures vivrières. Ces petits exploitants cultivent aussi les cultures de rente (café, cacao, tabac, riz...) en association avec des cultures vivrières (plantain, ignames...).

Ce secteur est peu performant du fait:

- de l'utilisation très limitée d'intrants;
- du morcellement des exploitations;
- de l'utilisation d'un matériel et de technologies rudimentaires.

>> L'agriculture de type péri-urbain est essentiellement consacrée au maraîchage. C'est un secteur en développement.

>> L'agriculture du secteur public: jusqu'à un passé récent, l'Etat intervenait directement dans les activités de production de manioc, canne à sucre et autres plantations pérennes ainsi que dans l'élevage (ranchs d'Etat). Ce secteur connaît aujourd'hui une crise sérieuse. En effet, l'Etat s'est désengagé de la production et pense miser ses ressources en chute libre, sur des secteurs plus conventionnels (vulgarisation, par-exemple).

>> L'agriculture du secteur moderne privé: importante pendant la période coloniale, elle n'est plus que l'affaire de quelques exploitants, la plupart expatriés.

2.1.3 Disponibilités alimentaires au sein de la société

* La production agricole

Le manioc est la culture vivrière principale et la base de l'alimentation congolaise. La banane est considérée comme second produit important. L'arachide et le maïs, au regard des quantités produites peuvent être retenus parmi les principaux produits agricoles (Tableau 15).

La production des cultures de rente (café, cacao, palmier à huile) peu développée est en stagnation voire en régression.

* L'élevage

Le Congo n'est pas un pays à tradition d'élevage. Les espèces domestiques (poulets, porcs, moutons et cabris) rencontrées sont élevées de façon traditionnelle, sans soins particuliers. L'élevage organisé et moderne est assez récent. Aussi la contribution de l'élevage à l'économie congolaise est-elle faible voire marginale (Tableau 16).

* Les produits de la pêche

Le secteur de la pêche au Congo comprend trois sous-secteurs:

- la pêche maritime: industrielle et artisanale;
- la pêche continentale: pratiquée dans le complexe hydrologique de la Cuvette congolaise ainsi que dans les cours d'eau et fleuves du bassin du Niari;
- la pisciculture rurale et commerciale.

Globalement, le potentiel de production halieutique et piscicole serait compris entre 100 000 et 130 000 tonnes par an soit environ 30% pour la pêche maritime, 68% pour la pêche continentale et 2% pour la pisciculture.

C'est un secteur clé de l'économie. Il est appelé à se développer, du fait de l'importance du poisson dans le modèle de consommation des Congolais et de ses avantages nutritionnels (source de protéines de bonne qualité).

Le bilan des disponibilités alimentaires nationales fait apparaître un déficit par rapport à la consommation, déficit compensé par les importations (Tableau 17).

En comparant la consommation par rapport à la production locale, on constate que seuls les aliments de base tels que le manioc et la banane plantain sont produits en quantité suffisante pour couvrir la demande (Tableau 18).

En ce qui concerne l'élevage, les besoins en viande de boeuf sont couverts presque entièrement par les importations qui ont connu une augmentation rapide ces dernières années (de 4 613 tonnes en 1988 à 16 016 tonnes en 1991). Les importations en poulet de chair et en oeufs ont aussi augmenté. La production locale de viande de porc diminue depuis ces dernières années, le déficit est compensé par des importations (383 tonnes en 1990).

En dehors de la production nationale, le pays consomme des produits de pêche importés. La quantité de poissons se situe à environ 20 000 t/an depuis 3 ans. Globalement la disponibilité en poissons est en constante diminution depuis 5 ans en raison de la diminution du volume des importations, amortie toutefois en partie par une nette augmentation de la production de poissons d'eau douce.

La production nationale, analysée de façon globale, ne permet pas de rendre compte des disparités régionales. En fait les importations alimentaires sont surtout drainées par les villes qui bénéficient de ce fait d'une plus grande diversité alimentaire. Le déséquilibre entre zones rurales et urbaines est influencé par une contrainte principale: l'insuffisance du réseau de communication entre les zones (Tableau 19).

Ceci explique les disparités en disponibilités alimentaires en fonction des zones.

De 1980 à 1990, la situation des disponibilités alimentaires s'est dégradée dans les zones urbaines, qui sont passées d'une ration moyenne de 2500 kcalories par individu par jour à 2315 kcalories.

Parmi les grandes villes, Nkayi (2577 kcal) et Dolisie (2363 kcal) sont en meilleure situation que Brazzaville (2311 Kcal) et Pointe-Noire (2287 Kcal). Les communes plus proches de la ruralité ont ressenti avec moins d'acuité les effets de la crise économique.

Les zones rurales, quant à elles, se sont plus ou moins maintenues voire améliorées. Parmi les zones rurales, le Pool (2447 kcal), les Plateaux (2400 Kcal) et la Cuvette (2388 kcal) sont dans le peloton de tête. La Likouala (2171 kcal), le Niari (2269 Kcal), la Lékoumou (2292 kcal) et le Kouilou (2308 kcal) sont les plus défavorisées.

Le nombre de kcalories par individu par jour est estimée en 1990 à 2330 (la FAO recommande environ 2400 kcalories). Les protéines totales sont de l'ordre de 56.1 grammes au bénéfice des zones urbaines (59.7 grs)(la FAO recommande pour la ration protéique 60 à 70 grs/pers/jour avec 12% des kcalories totales provenant des protéines).

Dans les zones urbaines 9.8% des kcalories proviennent des protéines avec 22.3 grammes de protéines animales. En zones rurales seulement 8.2% des kcalories proviennent des protéines avec 11 grs de protéines animales.

Il ne faut pas oublier que les bilans alimentaires sont des estimations (la validité des chiffres fournis par les services officiels peut être sujette à caution, car toute la production n'est pas commercialisée et l'importation et l'exportation clandestine avec les pays frontaliers échappent au contrôle officiel), qui cachent de grandes disparités parmi les couches sociales. D'autre part, il est possible que les disponibilités alimentaires ne soient pas réellement consommées.

Une meilleure méthode consiste à faire des enquêtes de consommation alimentaire quantitative. Cela permet d'avoir une idée de la consommation réelle des ménages et des individus à l'intérieur du ménage.

Cependant, l'intérêt des bilans alimentaires est de permettre de déceler des évolutions, sur de longues périodes, des produits consommés.

2.2 Système National de Recherche Agronomique

Ressources humaines

Depuis 1975, le potentiel scientifique national s'est fortement accru en nombre et qualité. Brazzaville et ses environs réunissent près de 70% du potentiel humain de la recherche agronomique.

Ressources matérielles

La plupart des implantations de recherche agronomique sont localisées dans et autour de la capitale et secondairement à Loudima et Pointe-Noire. Les autres stations sont généralement très isolées. Les infrastructures et les équipements sont insuffisants souvent obsolètes et manquent d'entretien.

Ressources financières

Elles s'élèveraient à environ 1.95 milliard de francs CFA réparties comme suit:

- 0.55 milliard d'origine nationale (dont 0.05 de prêt): avec la crise financière le montant a peu évolué depuis quelques années, malgré la croissance de dépenses de personnels d'où des budgets nationaux de fonctionnement et d'équipements sont fortement décroissants;
- 1.4 milliard de subventions étrangères affectées au financement du personnel expatrié et à celui de frais locaux de fonctionnement et d'équipement.

Les dépenses nationales de recherche agronomique représentent 0.4% du produit intérieur brut agricole.

Les contraintes du système national de recherche agronomique sont:

- la fragmentation de la recherche agronomique;
- l'insuffisance des procédures de planification, de programmation et de coordination des activités de recherche;
- l'inadaptation de l'orientation de la recherche aux problèmes du secteur rural;
- la faible régionalisation des structures et des programmes de la recherche agronomique.

2.3 Liaison Recherche-Développement

Avec la création, au niveau du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, de la Direction de la Recherche-Développement, Formation et Vulgarisation et Centre National de Semences améliorés, les organes d'adaptation et de transfert des résultats de la recherche sont en place mais ne sont pas encore fonctionnels.

2.4 Appui au Développement

2.4.1 Accès aux crédits agricoles

Le secteur bancaire classique est peu accessible aux paysans et en particulier aux paysannes à cause des contraintes liées aux conditions d'octroi (bulletins de salaire, attestation de commerce, compte d'exploitation prévisionnelle, apport personnel, délais de traitement trop longs). C'est pourquoi d'autres formes d'épargne et de crédit ont été créées pour répondre aux besoins de petits cultivateurs:

- le Crédit Rural du Congo CRC (créé en 1989) qui consent des prêts à court, moyen et long terme aux entreprises individuelles ou collectives dans l'agriculture, l'élevage, la pêche...

Le mode de fonctionnement du CRC devrait lui permettre de financer des prêts à des ruraux ou à des commerçants regroupés en des associations informelles, aussi bien pour des crédits d'équipement que de campagne. Le CRC se trouve presque bloqué aujourd'hui du fait de la dégradation des taux de recouvrement (moins de 75%) en raison des retards de salaire des fonctionnaires, du non-paiement par l'Etat des fonds de garantie et de l'absence d'une implantation en milieu rural le privant du suivi des prêts.

- La Mutuelle Congolaise d'Epargne et de Crédit (MUCODEC), créée en 1982, a véritablement démarré en 1989. Elle compte environ 51 caisses locales réparties dans tout le pays. Chaque caisse est autonome, les décisions étant prises par le Conseil d'Administration élu par les sociétaires.

L'impact des MUCODEC sur le milieu est mitigé, cela malgré la dissémination des caisses sur le territoire national. En effet, les fonctionnaires de l'Etat forment la majorité des sociétaires.

De plus, les MUCODEC sont plus un lieu de collecte de l'épargne en milieu rural que de distribution de crédit par la modicité des prêts accordés, le fort taux d'intérêt et la courte période de remboursement. Seuls 5% des prêts accordés concernaient l'agriculture en 1993.

- La Caisse Féminine d'Epargne et de Crédit Mutuel (CFCM) (financée par le PNUD en 1992-PRC/93/002) (Tableau 21).

Il s'agit d'une action ciblée vers les femmes qui d'habitude font appel à des modes informels d'épargne (tontine...). Deux caisses fonctionnent actuellement une à Brazzaville, l'autre à Mindouli. De part sa création récente, il est difficile de faire le point de l'impact de la CFCM sur les crédits agricoles.

2.4.2 _____ Accès à la formation

L'enseignement agricole est dispensé à différents niveaux. L'Institut de Développement Rural forme des cadres supérieurs. Les cadres moyens et les agents d'encadrement sont formés dans les lycées, collèges, centres de métiers et de formation agricole. Les programmes d'enseignement sont plutôt théoriques et n'ont que de lointains rapports avec les conditions de production en milieu rural.

Les besoins de formation en cours d'emploi sont importants mais peu satisfaits par manque de ressources financières.

2.4.3 _____ L'organisation du monde rural

Pour pallier aux insuffisances du système, les paysans se sont regroupés:

- en associations traditionnelles. Le but visé est l'entraide dans le travail (kitémo...). Ces associations sont principalement féminines;
- en groupement précoopératif. Ce mouvement de collectivisation promu et encadré par l'Etat n'a pas connu le succès escompté à cause principalement de l'inadéquation des intérêts des adhérents aux objectifs des coopératives.

Avec l'ouverture démocratique, on a constaté l'émergence d'organisation non gouvernementale (ONG) et d'associations professionnelles. Mais la participation des populations concernées est encore très faible.

2.5 L'encadrement des producteurs

Avant 1987 la vulgarisation n'était pas structurée. Diverses approches étaient adoptées selon les projets qui du reste étaient limités dans le temps et dans l'espace.

En 1987, une Opération Pilote de Vulgarisation Agricole (OPVA) a été mise en place (Banque Mondiale, PNUD, FAO- PRC/87/002) s'appuyant sur le modèle Formation et Visites avec une recherche d'adaptation au niveau des Centres d'Appui Technique (CAT). La signature d'un accord de prêt entre le Gouvernement et la Banque mondiale en 1990 a abouti à la mise en place d'un Programme National de Vulgarisation et de Recherche d'adaptation Agricole (PNVRA). Mais les conditions macro-économiques nationales n'ont pas permis jusqu'alors la mise en vigueur de ce prêt.

En milieu rural, 95.4% des femmes sont agricultrices pour 63.8% des hommes (RGPH 1984). Les femmes doivent faire face à des diverses contraintes:

- problèmes d'accès à la terre et aux facteurs de production
- pénibilité des travaux agricoles
- multiplicité des rôles (production agricole, vie familiale)
- niveau d'alphabétisation et de scolarisation faible.

L'encadrement de la femme reste un problème à résoudre car près de 90% des encadreurs sont de sexe masculin et cela pose de sérieuses contraintes.

2.6 L'accessibilité des produits agricoles

2.6.1 Les circuits de commercialisation

La commercialisation s'insère en aval de la production et constitue un maillon capital de la sécurité alimentaire en ce sens qu'elle déploie un ensemble d'activités depuis la collecte, le stockage, le transport jusqu'à la distribution des produits. La commercialisation des produits agricoles au Congo était le monopole exclusif des Offices d'Etat jusqu'en 1986. Elle est passée à un libéralisme presque total. En 1991, une Direction de l'Action Coopérative, de Crédit et de Commercialisation a été créée au sein du Ministère d'Agriculture et d'Elevage mais n'est pas pour l'instant fonctionnelle faute de moyens financiers .

La commercialisation des produits vivriers est assurée par différents types d'opérateurs appartenant en majorité au secteur informel (parmi lesquels les femmes jouent un rôle non négligeable). Il y a ainsi:

- les collecteurs qui vont de village en village et revendent en demi-gros sur les marchés urbains;
- les détaillants sur les marchés.

2.6.2 _____ Indicateurs de prix

Jusqu'en 1986, les prix d'achat au producteurs et de vente au consommateurs des quelques produits agricoles gérés par les Offices de Commercialisation étaient des prix fixés par Arrêtés ministériels au début de chaque campagne.

Depuis 1987, les prix des produits agricoles sont totalement libres. Leur évolution et les marges commerciales sont difficiles à apprécier, faute de système d'information sur les prix. Les marges brutes de commercialisation paraissent dans l'ensemble très importantes en raison des coûts de transport particulièrement élevés. Les marges nettes semblent dans les limites de la normale, le niveau de concurrence entre opérateurs paraissant satisfaisant.

L'indice de prix entre 1993 et 1994 montre une forte inflation des prix des produits alimentaires (plus de 45.8%)(Tableau 21).

En conclusion, la disponibilité alimentaire au sein de la société se caractérise par:

- une disponibilité globale par habitant à peine acceptable et en baisse.
- des variations régionales notables, reflet de typologies de production et de consommation contrastées, dépendant de l'existence de voies de communication entre zones urbaines et zones rurales et entres zones nord et zones sud.
- une dépendance extérieure en constante augmentation allant de pair avec une diminution régulière des actifs agricoles.

Tableau 13: Caractéristiques de l'agriculture paysanne congolaise de 1973 à 1986
Source: Recensements agricoles 1972/73 et 1985/86

Indicateurs	Unité	Année	
		1973	1986
Exploitations agricoles	Nombre	143 485	143 135
Superficies cultivées	Hectare	196 774	141 705
Actifs agricoles	Nombre	369 485	283 679
Superficie moyenne par actif agricole	Hectare	0.53	0.49
Superficie moyenne par exploitation	Hectare	1.37	0.99
Actifs agricoles par exploitation	Nombre	2.60	2.00

Tableau 14 Répartition des actifs agricoles par région selon le sexe
Source: Enquête agricole Superficie Production (EASP)1990

Régions	Effectif	Hommes (%)	Femmes (%)
Niari	36 567	35.8	64.2
Lékoumou	24 143	35.8	64.2
Bouenza	48 644	39.1	60.9
Pool	60 994	42.7	57.3
Plateaux	36 383	41.5	58.5
Cuvette	39 276	37.5	62.5
Sangha	13 329	44.8	55.2
Ensemble	259 336	39.6	60.4

Tableau 15: Production de quelques cultures
Source: Annuaire des Statistiques Agricoles et alimentaires 1990

Cultures	Production (tonnes)
Manioc	585 177
Banane	34 928
Fruits	27 649
Arachide	22 002
Maïs	3 783
Pomme de terre	1 303
Paddy	1 284
Cacao	1 276
Café	1 015
Haricot	758

Tableau 16: Répartition par espèces d'animaux
 Source: Annuaire des Statistiques Agricoles et
 alimentaires 1990

Espèces d'animaux	Têtes
Bovins	70 198
Ovins	103 904
Caprins	381 630
Porcins	35 610
Lapins	5 034
Volailles	981 665

Tableau 17 Evolution du coût de la dépendance alimentaire
 Source: Annuaire des statistiques agricoles et
 alimentaires 1990

Année	Importations (milliards de CFA)
1982	37.3
1983	36.0
1984	51.7
1985	51.0
1986	39.7
1988	38.1
1989	32.1
1990	32.9

Tableau 18 Pourcentage de l'autosuffisance alimentaire
Sources: Conseil National de l'agriculture 1983

Produits	1985	1990	1995	2000	2005
Manioc	89.5	85.5	81.7	78.0	74.4
Riz	8.2	7.2	6.4	5.7	5.2
Blé(farine)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banane plantains	100.2	93.1	86.5	80.2	75.0
Autres tubercules	99.3	92.3	85.8	79.8	74.3
Maïs	100.2	93.1	86.5	80.5	75.0
Viande rouge	37.8	33.8	30.3	27.3	24.6
Volaille	54.4	45.8	39.0	33.4	28.8
Oeufs	44.6	36.8	30.6	25.6	21.6
Huile	44.4	48.0	171.1	153.5	134.6

Tableau 19.1: Disponibilités alimentaires annuelles - Année 1990
 Source: Schéma Directeur du Développement Rural - Volet Nutrition

Localité	Calories	Prot. vég.	Prot. anim.	Prot. totales (gms)	Calories Protéines (g)
Brazzaville	2311	37.31	22.34	59.65	9.7
Pointe-Noire	2287	36.90	22.10	59.00	9.8
Dolisie	2363	38.18	22.64	60.81	9.8
Nkayi	2577	37.60	24.79	62.39	9.2
Total grandes villes	2315	37.40	22.30	59.70	9.8
Kouilou	2308	39.38	11.01	50.39	8.3
Niari	2269	38.67	10.86	49.53	8.3
Lékoumou	2292	40.52	11.71	52.23	8.7
Bouenza	2337	40.20	11.30	51.50	8.4
Pool	2447	42.10	11.90	54.00	8.4
Plateaux	2400	41.50	09.10	50.70	8.0
Cuvette	2388	41.10	11.50	52.60	8.4
Sangha	2360	35.60	09.10	44.70	7.2
Likouala	2171	37.30	10.50	47.80	8.4
Total régions	2348	39.40	11.00	50.40	8.2
Total pays	2330	38.80	17.30	56.10	9.1

Tableau 19.2: Disponibilités alimentaires annuelles - Année 1980
 Source: Schéma Directeur du Développement Rural - Volet Nutrition

Localité	Calories	Prot. vég.	Prot. anim.	Prot. totales (gms)	Calories Protéines (%)
Brazzaville	2559	42.76	21.92	64.68	9.6
Pointe-Noire	2561	42.76	22.17	64.93	9.6
Dolisie	2561	42.76	22.17	63.93	9.6
Nkayi	2561	42.76	22.17	64.93	9.6
Kouilou	2271	41.73	10.68	52.41	8.8
Niari	2273	41.73	10.76	52.49	8.8
Lékoumou	2271	41.73	10.68	52.41	8.8
Bouenza	2273	41.73	10.76	52.49	8.8
Pool	2273	41.73	10.76	52.49	8.8
Plateaux	2186	39.77	08.03	47.80	8.8
Cuvette	2205	39.77	11.20	50.97	8.3
Sangha	2180	39.77	10.00	49.77	8.8
Likouala	2205	39.77	11.20	50.97	8.8
Total pays	2384	41.86	15.51	57.37	9.1

Tableau 20 Ventilation des crédits accordés par secteur d'activité pour Brazzaville et Mindouli
 Source: Données adaptées de Synthèse des résultats et recommandations de l'enquête de base relative à l'accès des femmes urbaines et rurales au crédit-
 Projet RAF 87/063 PNUD

Secteurs d'activités	Brazzaville (%)	Mindouli (%)
Agriculture	20.2	53.4
Elevage	44.0	26.3
Commerce	29.0	-
Artisanat	1.0	0.03

BIBLIOGRAPHIE:

- BANQUE MONDIALE. Mission de supervision et de relance du PNVRA (18 au 29 Avril 1994) - Aide Mémoire. Brazzaville, Avril 1994;
- CORNU A., DELPEUCH F., SIMONDON F., TCHIBINDAT F. ? faucon l;d;;, MASSAMBA J.P., GOMA I., OLIVOLA D. Enquête nationale su rl'éta nutritionnel des enfants d'âge préscolaire au Congo. In: Etudes et Thèses, Collection Editions de l'ORSTOM, Paris, 1990.
- FAO. Revue générale du développement rural - Mission exploratoire conjointe FAO/CONGO, 1993. Rapport général vol. 1, 1994.
- HERCBERG S., DUPIN H., PAPOZ L., GALAN P. Nutrition et santé publique - Approche épidémiologique et politiques de prévention. Techniques et Documentation, Lavoisier, 1985.
- KAMELI Y. Situation nutritionnelle des enfants préscolaires du Plateau batéké Koukouya du Congo en saison humide. Mémoire de DESS. Académie de Montpellier, Septembre 1992.
- MASSAMBA J.P, CORMU A., DELPEUCH F., TRAISSAC P., VILLENEUVE P. Situation nutritionnelle à Brazzaville: évolution sz 1986 à 1991 dans un contexte d'ajustement structurel. Rapport technique, DGSRT/ORSTOM/UNICEF, Brazzaville, 1992.
- Ministère de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, de l'Elevage et de l'Environnement. DRDFV. Programme minimum de la recherche-Développement, Formation, Vulgarisation et Promotion rurale. Atelier de réflexion, Brazzaville, 19 au 22 Octobre 1992.
- Ministère de l'Agriculture te de l'Elevage. secrétariat Général à l'Agriculture et à l'Elevage. Résultats de l'enquête agricole superficie-production 1990. Brazzaville, Janvier 1992.
- Ministère de l'économie et des Finances chargé du Plan et de la Prospective. CNSEE. Stat-Info N°000, Bulletin mensuel d'information, Avril 1995.
- Ministère des Finances, du Plan er de l'Economie. Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1984. Vol. IV. Analyse des résultats définitifs. CNSEE, Brazzaville, Sept. 1992.
- Ministère de la Santé et des Affaires Sociales. Direction de la Santé et de la Famille. Document du Congo à la Conférence Internationale sur la Nutrition. Brazzaville, 1992.
- Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

SIMONDON F., DELPEUCH F., CORNU A., LALLEMAND M., TCHIBINDAT F., GOMA I., MASSAMBA J.P. Etat nutritionnel des enfants d'âge préscolaire à Brazzaville. In: Urbanisation et Santé dans le Tiers-Monde, Transition épidémiologique, changement social et soins de santé primaires. ORSTOM, Collection Colloques et séminaires, 1989 - Paris, pp. 115-127.

TRECHE S. Techniques utilisables pour augmenter la densité énergétique des bouillies. In: L'alimentation de complément du jeune enfant. ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, 1995, Paris, pp. 123-146.

TCHIBINDAT F., GOMA I., CORNU A., DELPEUCH F., FAUCON L.D., SIMONDON F. Caractéristiques anthropométriques d'un groupe d'enfants socio-économiquement privilégiés de Brazzaville. In: Carences nutritionnelles dans les pays en voie de développement. KHARTALA-ACCT, Paris, 1989. pp. 57-62.

TCHIBINDAT F., GOMA I., MIANZENZA S. Sécurité alimentaire des ménages de pêcheurs. In: rapport FIDA, Brazzaville, 1989.

TCHIBINDAT F., MAKOUMBA-NZAMBI H. Rapport national sur les femmes, l'agriculture et le développement rural. Ministère Délégué chargé de l'Intégration de la femme au développement/FAO/AIDOS, 1994.

TCHIBINDAT F., RODRIGUEZ A., GOMA I. Sécurité alimentaire et état nutritionnel des ménages ruraux au Congo. Rapport technique au CRDI, Brazzaville, 1995.

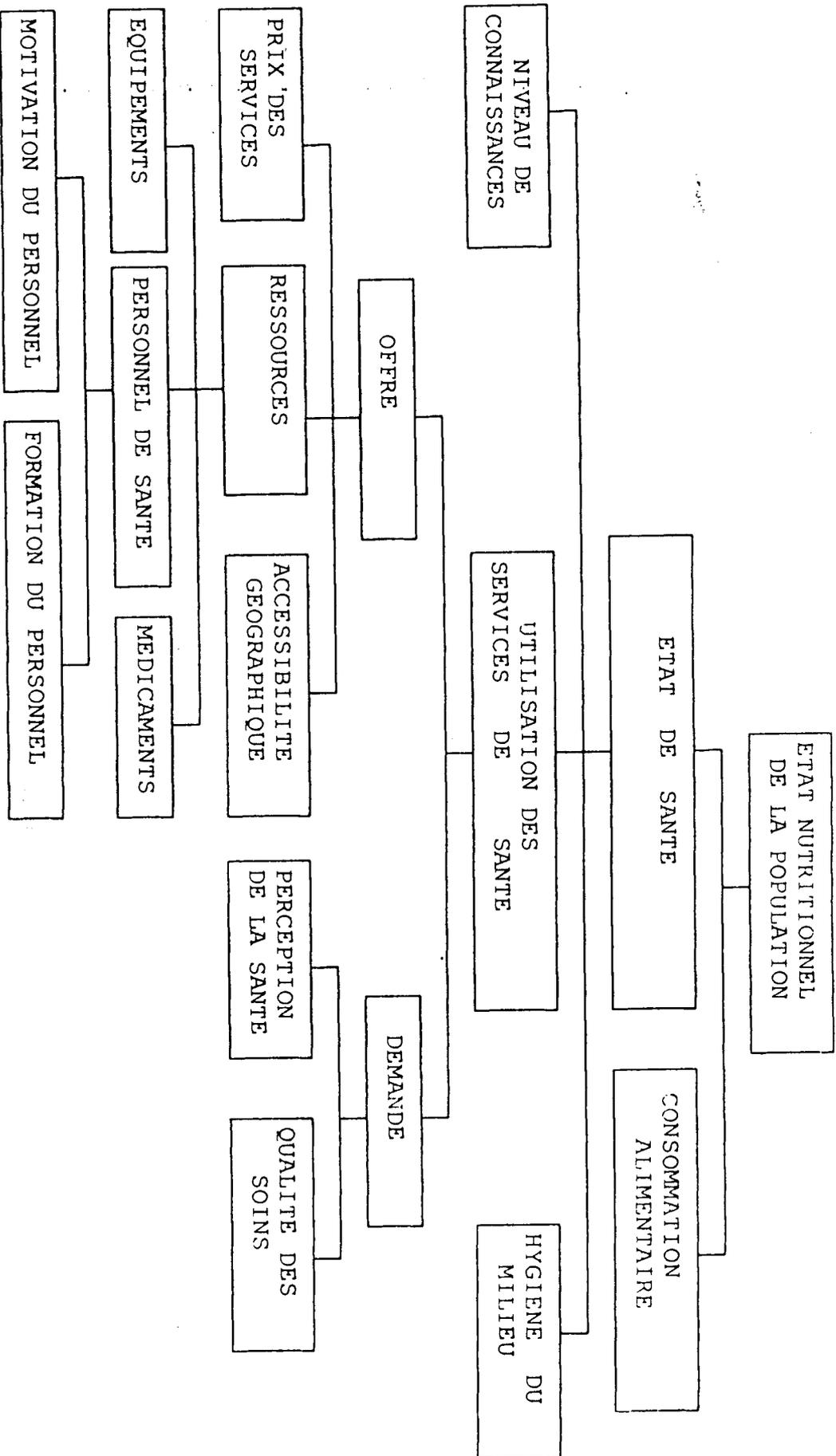
TCHIBINDAT F. Schéma directeur du développement rural - Volet nutrition. Rapport de consultation, FAO, Janv. 1996.

UNICEF. Analyse de la situation des enfants et des femmes du Congo. Brazzaville, 1992.

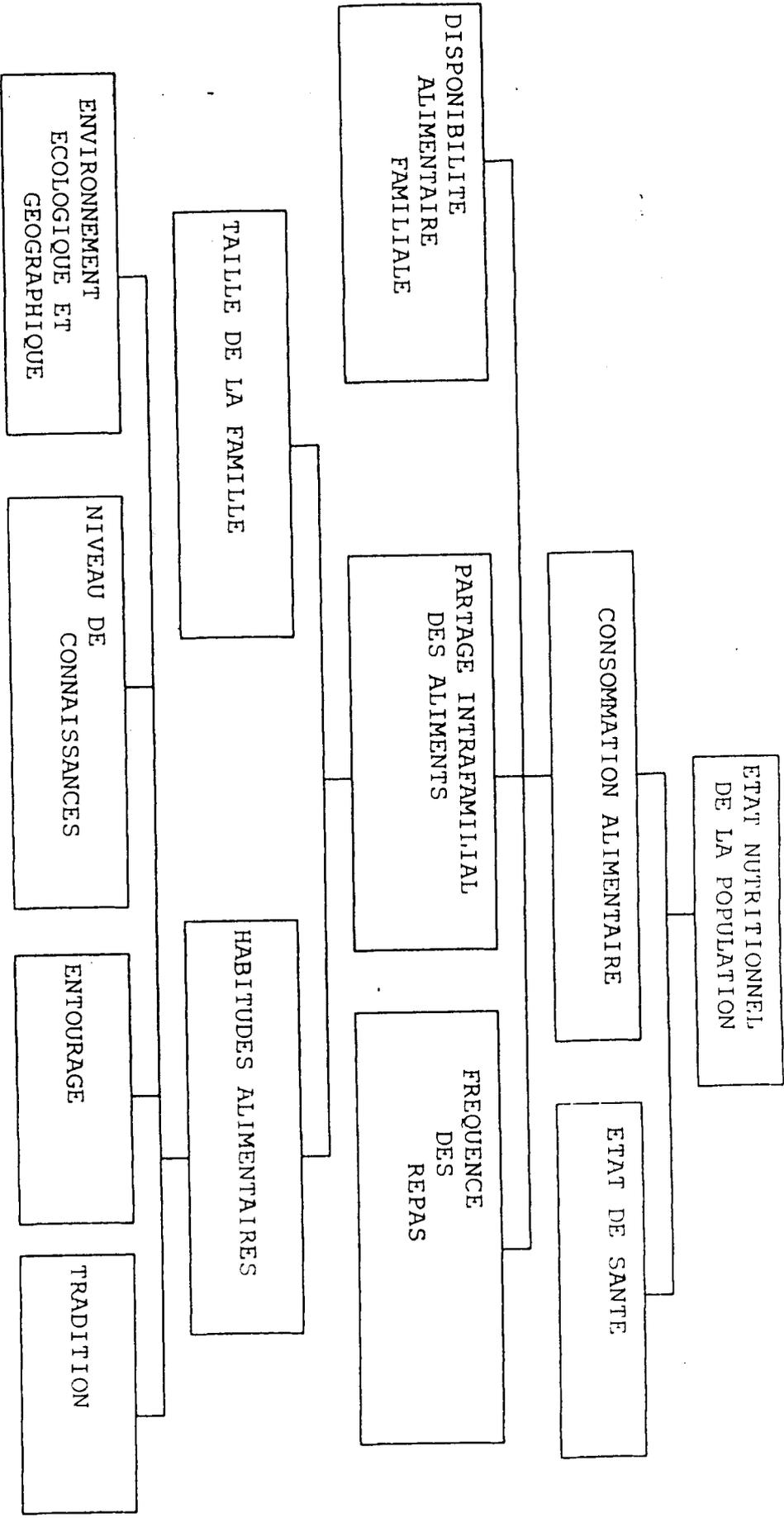
Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

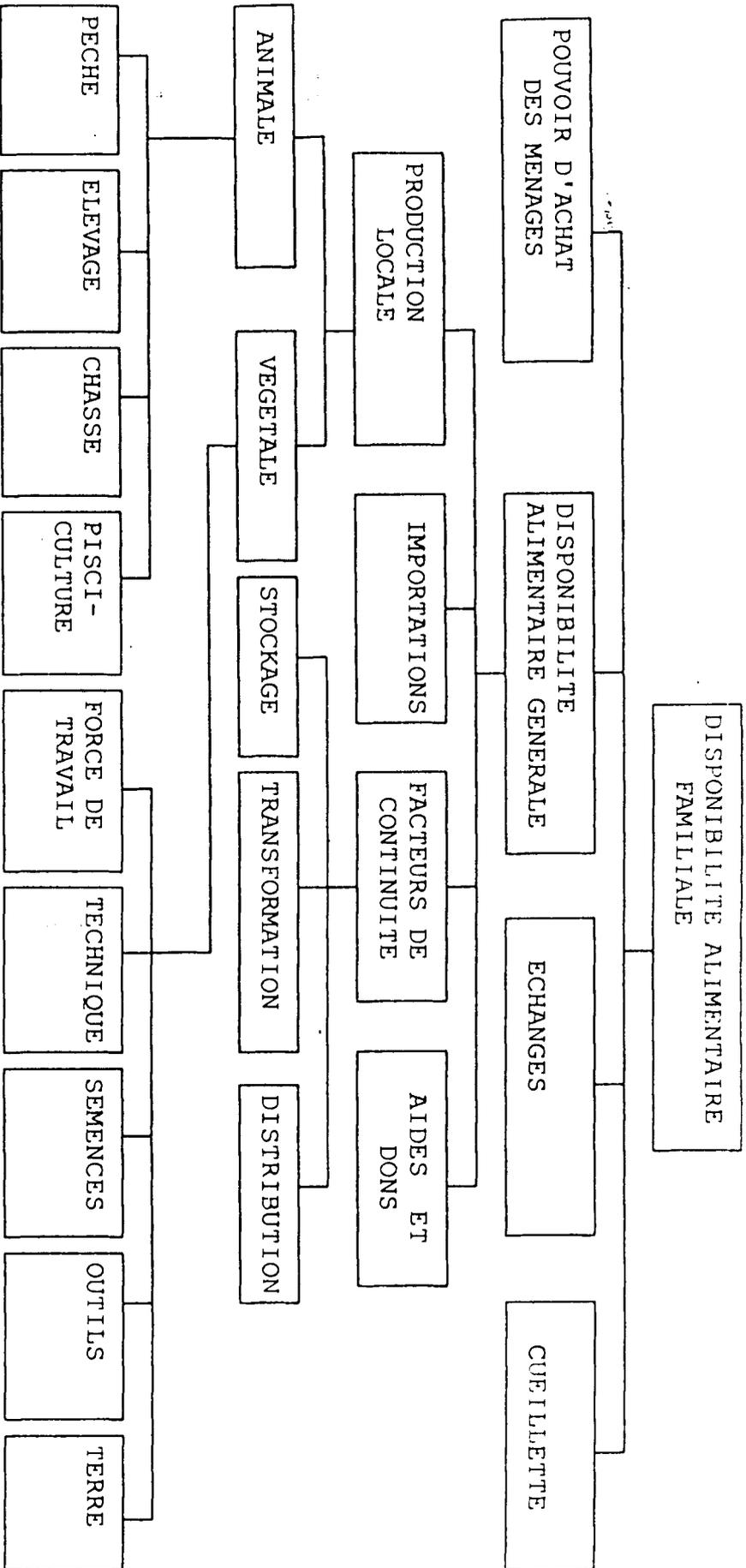
**MODELE CAUSAL DE L'ETAT NUTRITIONNEL
DE LA POPULATION CONGOLAISE**

. Pour la Nutrition/Congo



Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo





Plan d'Action pour la Nutrition/Congo

DEUXIEME PARTIE:

**PLAN D'ACTION NATIONAL SUR
LA NUTRITION**

III. OBJECTIFS

La finalité du plan d'action est d'améliorer la situation nutritionnelle des populations congolaises.

Sept principaux objectifs ont été retenus:

- Assurer la sécurité alimentaire de la population Congolaise
- Améliorer la prise en charge des problèmes des populations vulnérables (en particulier les enfants et les femmes enceintes et allaitantes);
- Mettre en place des stratégies de prise en charge des populations à risque par des actions intégrées;
- Surveiller la situation nutritionnelle;
- Lutter contre les carences spécifiques;
- Garantir l'innocuité des aliments consommés par les populations congolaises;
- Améliorer le niveau de compétences et de connaissances en matière de nutrition au Congo.

IV. STRATEGIES ET PROGRAMMES

Le plan d'action sera détaillé en décomposant chacune des stratégies en différentes opérations dont les justifications, les objectifs spécifiques, les activités et la liste des secteurs concernés seront successivement donnés.

PROGRAMME 1: SECURITE ALIMENTAIRE

PROGRAMME 1: SECURITE ALIMENTAIRE

Les trois objectifs principaux de la sécurité alimentaire sont:

- Assurer les approvisionnements;
- Assurer la régularité des approvisionnements;
- Assurer l'accessibilité des ménages aux aliments.

A. AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE LA PRODUCTION INTERNE

1. Mise au point et diffusion de matériel biologique performant.

Justification

Parmi les causes responsables du faible niveau de production de l'agriculture congolaise, figure en bonne place l'utilisation, par les paysans, d'un matériel biologique dégénéré. La mise au point d'un matériel de reproduction performant ne suffirait certainement pas à elle seule à relever le défi; encore faudrait-il qu'il soit largement diffusé et accepté grâce à une bonne vulgarisation.

Objectifs spécifiques

- améliorer les rendements;
- améliorer les revenus des paysans.

Actions

- Sélection et amélioration du matériel biologique performant;
- Contrôle de son adaptation aux divers zones écologiques du pays;
- Formation des producteurs à l'utilisation des techniques améliorées.

Secteurs concernés

Recherche agronomique, Agriculture

Institutions d'exécution

Centre d'Appui Technique (C.A.T.), Centre de Vulgarisation des Techniques Agricoles (C.V.T.A.), Centre de Recherche Agronomique de Loudima (CRAL).

Indicateurs

- paramètres zootechniques:
 - . prolificité des animaux
 - . taux de fécondité
 - . gain moyen quotidien (G.M.Q.)
 - . rendement carcasse, etc...
- paramètres agronomiques
 - . rendement à l'hectare
 - . qualité de la semence
 - . résistance au milieu écologique
- nombre de producteurs formés
- nombre de producteurs ayant adopté la technique

Budget:

- | | | |
|----|--|---------------|
| 1. | Appui aux activités de sélection et amélioration du CRAL et du CRVZ | |
| | | 110 000 000 |
| 2. | Appui à la multiplication de semences au CNSA, CVTA et paysans multiplicateurs | |
| | | 60 000 000 |
| 3. | Création et réhabilitation des CAT et des pépinières | |
| | | 1 660 000 000 |
| 4. | Mise en place des stations piscicoles | |
| | | 100 000 000 |
| 5. | Appui à l'élevage villageois et à la cuniculture* | |
| | | 96 700 000 |
| 6. | Renforcement des services d'encadrements | |
| | | 3 065 000 000 |
| 7. | Acquisition des semences et des boutures | |
| | | 12 600 000 |
| 8. | Evaluation | |
| | | 15 600 000 |

Total ~~4 759 300 000 CFA~~

5 113 900 000

*Elevage des lapins

2. Promotion de l'utilisation d'intrants agricoles et d'élevage

Justification

Peu de paysans connaissent l'engrais ou la semence améliorée, alors que leur adoption associée à l'utilisation des techniques améliorées pourraient apporter des changements substantiels à l'augmentation du volume de la production.

C'est pour cette raison qu'une étude est programmée pour déterminer les modalités d'acquisition de ces intrants.

Objectifs spécifiques

- promouvoir l'innovation technique en milieu paysan;
- augmenter la production.

Actions

- mise en place d'un système de distribution des intrants.

Organismes concernés

FAO, Ministère Agriculture Elevage, Recherche agronomique

Institutions d'exécution

C.A.T., C.V.T.A., CRAL etc...

Indicateurs

- rendement à l'hectare
- quantité d'intrants utilisée
- augmentation de la production
- nombre de vulgarisateurs formés
- nombre de producteurs formés
- nombre de producteurs ayant adopté la technique
- nombre de prêts
- taux de recouvrement de prêts.

Budget:

1. Identification du type d'intrants nécessaires, leur quantité et les éventuels utilisateurs
1 000 000 CFA
 2. Identification des circuits d'importation des intrants
1 000 000 CFA
 3. Identification des opérateurs économiques intéressés par la commercialisation des intrants
2 000 000 CFA
 4. Définition des formes d'acquisition de ces intrants par les utilisateurs
500 000 CFA
 5. Proposition de mesures d'accompagnement nécessaires (exonération, prix préférentiels)
500 000 CFA
- Total** **5 000 000 000 CFA**

3. Promotion du petit élevage

Justification

La réduction des déficits en produits carnés compte parmi les défis à relever. Pour ce faire, une des stratégies est le développement des élevages à cycle court.

Dès lors, la promotion de l'élevage de type familial devient une priorité dans le Plan National sur l'Alimentation et la Nutrition.

Objectifs spécifiques

- fournir des protéines animales;
- réduire les importations des viandes.

Actions

- formation des paysans aux techniques d'élevage;
- utilisation des produits locaux dans l'alimentation des animaux;
- initiation à la consommation et à la vente;
- relance du métayage.

Organismes concernés

Agriculture-Elevage, Industrie, Recherche Scientifique, O.N.G.

Indicateurs

- nombre de têtes de bétail par éleveur
- production vendue
- composition de la ration alimentaire.

Budget:

1.	Enquête d'identification des zones et des bénéficiaires	
		10 000 000
2.	Acquisition matériel roulant, matériel techniques et médicaments	
		100 000 000
3.	Acquisition des animaux	
		100 000 000
4.	Encadrement suivi des éleveurs acquéreurs	
		80 000 000
5.	Evaluation	
		10 000 000
	Total	300 000 000 CFA

4. Amélioration de la pêche continentale et promotion de la pisciculture

Justification

Jusqu'à un passé récent, la couverture des besoins en protéines de nos populations n'a que rarement pris en compte la disponibilité de nos ressources halieutiques.

Dans le Plan National sur l'Alimentation et la Nutrition, la satisfaction de ces besoins pourrait se faire à partir des produits halieutiques.

Objectifs spécifiques

- contribuer à la satisfaction des besoins en protéines animales;
- réduire les importations des poissons.

Actions

- formation aux techniques de pisciculture et de pêche;
- organisation des pêcheurs en groupement;
- approvisionnement en intrants de pêche;
- distribution d'alevins.

Secteurs concernés

Ministère agriculture-Elevage, Ministère Industrie, Recherche Scientifique, O.N.G.

Indicateurs

- quantité de poissons pêchés annuellement
- rendement à l'are
- nombre de groupements
- nombre de pisciculteurs bénéficiaires d'alevins.

Budget:

1. Enquête d'identification des bénéficiaires et des besoins en intrants de pêche
15 000 000
 2. Acquisition d'intrants de pêche
100 000 000
 3. Fourniture d'intrants aux pêcheurs
90 000 000
 4. Approvisionnement en alevins
60 000 000
 5. Assistance aux pisciculteurs dans l'aménagement des étangs
50 000 000
 6. Vulgarisation des techniques de pêche, de conservation et de fumage
90 000 000
 7. Evaluation
10 000 000
- Total: 415 000 000 CFA**

5. Mécanisation partielle par l'organisation de brigades de prestations de services motorisées

Justification

Le secteur agricole traditionnel se caractérise par une utilisation d'outils rudimentaires qui ne permettent que de faibles superficies cultivées au prix d'un travail pénible. Une mécanisation partielle pourrait augmenter ces superficies et réduire le temps et la pénibilité du travail.

Objectifs spécifiques

- accroître les superficies cultivées et les rendements;
- accroître la production.

Actions

- mise en place au niveau des collectivités locales des brigades de prestation de services;
- formation de techniciens pour l'entretien du matériel;
- incitation à l'installation des services après-vente;
- création d'atelier de fabrication d'équipements agricoles;
- mise en place de mécanismes de contrôle et de suivi.

Secteurs concernés

Etat/privés/ONG/Collectivités locales/ Commerce

Indicateurs

- superficies ouvertes par brigade, par campagne et par culture
- nombre de bénéficiaires
- nombre de brigades existantes
- volume du parc pour l'ensemble des prestataires
- accroissement de la production
- nombre de techniciens formés
- nombre d'emplois créés
- nombre d'ateliers créés
- quantité de matériel fabriqués.

Budget: Cette partie a été prise en compte par le Schéma Directeur du Développement Rural.

6. Promotion des initiatives des groupes de prestations de services manuelles

Justification

Les groupes de prestation de services existent déjà au sein des associations religieuses. L'objectif visé est d'étendre cette expérience à d'autres formes de regroupements. Elle permet:

- une productivité élevée du travail;
- l'augmentation de superficie et un gain de temps;
- création d'emplois.

Objectif spécifique

Susciter la création:

- des associations d'entraide
- des coopératives
- des ONG.

Actions

- organisation de campagne d'explication sur les avantages du travail en groupe;
- vulgarisation des expériences des groupes existants.

Secteurs concernés

Communautés villageoises/ONG

Indicateurs

- nombre de campagne d'explication
- nombre d'associations d'entraide et de coopérative créées
- superficie cultivée
- nombre d'adhérents à chaque organe.

Budget:

- | | | |
|----|--|------------|
| 1. | Identification des associations d'entraide expérimenté | |
| | | 5 000 000 |
| 2. | Formation des encadreurs de base dans l'organisation des associations, coopératives et ONG | |
| | | 20 000 000 |
| 3. | Evaluation | |
| | | 5 000 000 |

Total: 30 000 000 CFA

7. Mise au point d'un système de financement adapté à l'agriculture familiale et aux petites et moyennes entreprises

Justification

La population rurale demeure la couche la plus défavorisée dans l'obtention des prêts financiers. L'insuffisance des revenus constitue un handicap majeur pour les petits agriculteurs qui ne peuvent accroître leur productivité.

Le secteur bancaire classique est peu accessible aux paysans et en particulier aux paysannes à cause des contraintes liées aux conditions d'octroi.

Le Crédit Rural créé pour répondre aux besoins des agriculteurs, fonctionne comme les autres banques commerciales de la place, d'où l'inaccessibilité des paysans aux prêts, à la différence des néo-ruraux qui présentent plus de garanties.

Une amélioration du système de crédit en faveur des ruraux s'avère indispensable.

La mise en place d'un système de financement adapté au marché rural contribuerait à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Objectifs spécifiques

- renforcer la capacité d'investissement des petits agriculteurs;
- mettre en place un cadre législatif et institutionnel de financement de l'agriculture familiale;
- améliorer les mécanismes destinés à la promotion de l'épargne et à l'octroi des crédits;
- permettre aux agriculteurs de bénéficier de crédit.

Actions

- Instauration d'une taxe sur les produits agricoles et d'élevage importés pour la création d'un fonds de soutien à la promotion agricole;
- subvention de l'Etat aux communautés locales;
- création des coopératives d'épargne et de crédit à l'image des MUCODEC.

Secteurs intéressés

Agriculteurs/Communautés locales/ONG/Institutions financières
Etat/Privé/ONG/Organismes multilatéraux.

Indicateurs

- existence de loi instituant le financement de l'agriculture familiale
- nombre de bénéficiaires
- nombre de PME créées
- augmentation de la production et des revenus.
- nombre de coopératives d'épargne et de crédit créées
- nombre de sociétaires et et d'adhérents
- volume de crédits alloués à l'activité agricole.

Budget:

1. Evaluation des besoins financiers des agriculteurs et éleveurs
2 000 000
2. Identification des institutions de financement impliquées
2 000 000
3. Définition des mécanismes de fonctionnement du fond de soutien à la promotion agricoles (décentralisation, participation communautaire)
2 000 000
4. Définition des conditions d'octroi et remboursement des crédits
1 000 000
5. Propositions de mesures d'accompagnement (subvention, exonération, encadrement)
1 000 000

Total: 8 000 000 CFA

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA)

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Actions						
Matériel biologique	1 158 100	1 509 000	1 030 600	545 700	515 700	4 759 300
Utilisation intrants	2 000	1 500	500	500	500	5 000
Petit élevage	129 000	47 000	61 000	37 000	26 000	300 000
Pêche pisciculture	185 000	87 000	77 000	39 000	27 000	415 000
Initiatives de groupe	28 000	5 000	15 000	10 000	2 000	60 000
Système de financement	4 000	2 000	1 000	500	500	8 000
Total	1 506 100	1 651 700	1 185 100	632 700	571 700	5 547 300

B. AMELIORATION DE LA REGULARITE DES APPROVISIONNEMENTS

1. Mise au point des systèmes de cultures adaptés et durables et amélioration du terroir par l'agroforesterie

Justification

La promotion de la production agricole est confrontée à l'existence des systèmes de culture très instables: itinérance, pratiques des cultures sur brûlis qui détruisent l'environnement, et l'utilisation des outils rudimentaires.

Ce système présente des limites à l'augmentation de la production et la préservation de l'environnement. Pour ce faire, la mise au point des systèmes de cultures adaptés et durables plus productifs s'avère indispensable.

Objectifs spécifiques

- mettre en place des terroirs villageois;
- développer l'agroforesterie autour des villages surtout pour des espèces intéressantes en matière d'alimentation (palmier à huile, arbres fruitiers,);
- promouvoir les systèmes de cultures adaptés;
- promouvoir le renouvellement des forêts par des programmes paysans de reboisement.

Actions

- études de systèmes de culture existants;
- essai de techniques dont la combinaison peut déboucher sur de nouveaux systèmes;
- expérimentation des techniques améliorées (agroforesterie, sédentarisation des exploitants);
- diffusion des techniques mises au point.

Secteurs concernés

Agriculture, recherche scientifique

Indicateurs

- évolution de la superficie exploitée par actif agricole
- terroirs organisés
- espèces cultivées et nombre d'hectares exploités autour des villages

Budget:

1. Appui aux activités de recherche des systèmes adaptés (CRAL, CVTA, CAT)
53 000 000
 2. Formation des vulgarisateurs
25 000 000
 3. Diffusion des techniques mises au point
25 000 000
 4. Evaluation
7 000 000
- Total: 110 000 000 CFA**

2. Amélioration des modes et conditions de stockage de produits agricoles

Justification

La sécurité alimentaire exige une disponibilité permanente de la production. L'agriculture congolaise qui ne produit déjà pas assez, reste en butte à la mauvaise conservation de la production, faute de structures appropriées de stockage tant au niveau des producteurs villageois qu'au niveau des centres urbains de consommation.

Aussi, n'est-il pas rare de constater, certaines années, qu'une bonne partie de la production déjà insignifiante est dégradée par les intempéries et les déprédations.

Objectifs spécifiques

- constituer des stocks pour une bonne sécurité alimentaire;
- réduire les pertes après récolte.

Actions

- construction de hangars villageois;
- construction de magasins de stockage, silos ou chambres froides dans les centres urbains;
- formation des paysans aux techniques de stockage et de conservation de produits agricoles;
- formation des vulgarisateurs pour l'initiation des paysans aux techniques de traitement de stocks.

Organismes concernés

Ministère agriculture Elevage, Ministère commerce, collectivités locales, O.N.G.

Indicateurs

- nombre de structures de stockage construites (hangars, magasins, silos, chambres froides)
- capacités de stockage
- qualité des produits stockés
- taux de réduction des pertes.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Budget:

1. Enquête d'identification des grandes zones de production et des exigences des principales spéculations
5 000 000
 2. Formation des encadreurs sur les techniques de conservation des produits agricoles
25 000 000
 3. Appui aux activités d'encadrement sur le stockage
25 000 000
 4. Evaluation
7 000 000
- Total: 62 000 000 CFA**

3. Mise au point des procédés de transformation artisanale adaptée des produits agricoles de base pour une meilleure qualité des aliments et promotion de ces procédés.

Justification

L'absence d'investissement de la part des agriculteurs et des opérateurs économiques nationaux et l'inadéquation des politiques n'a guère incité le secteur privé à investir dans l'agriculture.

Par conséquent, la transformation artisanale des produits agricoles devient une activité marginale qui comporte des risques de contamination des produits transformés par des micro-organismes et d'autres substances polluantes.

Il en résulte la lenteur de mise au point des améliorations technologiques des activités de transformation des produits agricoles.

Pourtant, la transformation des produits agricoles permettrait de diversifier les formes de consommation, d'en augmenter la valeur ajoutée tout en contribuant à l'essor de la production agricole.

Ainsi, la mise au point des procédés de transformation artisanale adaptés et durables devient une nécessité.

Objectifs spécifiques

- mettre à la disposition des populations des produits élaborés;
- créer des emplois;
- augmenter les revenus des producteurs;
- créer la valeur ajoutée;
- diversifier les recettes de consommation des produits;
- accroître la consommation des produits.

Actions

- acquisition du petit équipement de transformation des produits agricoles par l'accès au crédit;
- expérimentation des procédés de transformation adaptés;
- inventaire des technologies de transformation existentes;
- étude de technologies adaptées de transformation;
- dynamisation des recherches sur la transformation des produits agricoles;
- vulgarisation des technologies déjà testées;
- organisation des journées de l'alimentation en vue de la promotion des produits transformés;
- organisation des table-rondes à la télé et à la radio pour mieux faire connaître les nouveaux produits.

Secteurs concernés

Agriculture, Commerce, santé, artisanat, industrie, ONG, Collectivités locales, Presse.

Indicateurs

- nombre de bénéficiaires du petit équipement
- qualité des produits transformés
- quantité des produits transformés
- nombre d'unités de transformation installés
- nombre de matière première utilisée
- évolution de la valeur ajoutée
- quantité de produits transformés et vendus
- nombre des exposant pendant les journées d'alimentation
- qualité des produits transformés.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Budget:

1. Inventaire des technologies de transformation adaptés
10 000 000
 2. Expérimentation des procédés de transformation adaptés
12 000 0000
 3. Acquisition du petit équipement de transformation des produits agricoles
15 000 000
 4. Vulgarisation des technologies éprouvées
10 000 000
 5. Organisation des journées d'exposition des produits transformé
5 000 000
 6. Evaluation
8 000 000
- Total : 60 000 000 CFA**

4. Aménagement et entretien des pistes agricoles

Justification

Le Congo dispose actuellement de très peu de pistes agricoles praticables. L'état défectueux et l'insuffisance des pistes agricoles constituent un goulot d'étranglement pour l'évacuation, la commercialisation et la mise à la disposition des ménages des produits de base. Cet état de fait constitue en même temps un frein à l'amélioration des revenus des producteurs qui ne peuvent écouler leurs produits.

L'aménagement et l'entretien des pistes agricoles permettraient une meilleure accessibilité des ménages à ces produits et une amélioration des revenus des producteurs.

Objectifs spécifiques

- favoriser la collecte et l'évacuation des produits agricoles;
- faciliter l'accès des produits d'importation aux populations rurales.

Actions

- entretien des pistes existantes;
- ouvertures de nouvelles pistes;
- relance du cantonnement;

Secteur concernés

Travaux publics/ONG/Collectivités locales

Indicateurs

- nombre de kilomètres entretenus et ouverts
- nombre de kilomètre rechargés.

Budget: Déjà pris en charge par le Schéma Directeur du Développement Rural.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

5. Organisation des marchés et des systèmes de distribution

Justification

Le marché reste un cadre approprié dans les échanges entre les producteurs, les commerçants et les consommateurs. Les prix jouent un rôle moteur tant au niveau des producteurs pour l'amélioration des revenus qu'au niveau du consommateur pour l'accès à la denrée.

Un système d'information sur la disponibilité et la demande des produits suivant les localités, permettrait une meilleure organisation des échanges entre zones de production et centre de consommation.

Ainsi donc, la mise en place d'un système d'information permettrait de stimuler la production à un niveau acceptable et une consommation capable de satisfaire les besoins alimentaires.

Objectifs spécifiques

- assurer l'adéquation entre l'offre et la demande;
- réaliser des économies de temps et d'argent;
- stimuler la production et la consommation.

Actions

- mise en place de réseaux de communication entre les zones de production et les centres de consommation;
- diffusion par voie de presse des informations sur la disponibilité et les prix de vente des produits;
- aménagement ou construction des structures de stockage dans les grands marchés;
- organisation des foires et comices, des marchés d'intérêts locaux et d'intérêts régionaux.

Secteurs concernés

Agriculture/Commerce/ONG/Collectivités locales

Indicateurs

- évaluation des produits vendus périodiquement et des marchés
- nombre de foires, comices organisés
- nombre d'exposants aux foires et comices
- nombre de messages publiés
- nombre de structures de stockage
- capacité des structures de stockage
- taux d'occupation des magasins.

Budget: Déjà pris en charge par le Schéma Directeur du Développement Rural.

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA)

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Systèmes de cultures	21 000	29 000	26 500	17 500	16 000	110 000
Stockage des produits	18 000	13 000	10 000	10 000	11 000	62 000
Procédés de transformation	16 000	22 500	6 000	6 500	9 000	60 000
Total	55 000	64 500	42 500	34 000	36 000	232 000

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

C. AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES MENAGES AUX ALIMENTS

En étroite relation avec le Programme de Surveillance Nutritionnelle, les ménages à risque seront déterminés et des actions spécifiques les concernant (surtout la vulnérabilité des ménages dans les programmes d'ajustement structurel et de dévaluation) seront mises en oeuvre.

1. Amélioration des revenus des ménages

Justification

Le revenu des ménages actuellement bas, ne permet pas un accès satisfaisant de la population aux produits alimentaires de base. L'amélioration du niveau des revenus permettrait une meilleure couverture des besoins alimentaires, une amélioration de la qualité de vie, une réduction de l'exode rural, l'augmentation des capacités de production et l'accès à un meilleur niveau de sécurité alimentaire.

Objectif spécifique

- améliorer le niveau de revenus des ménages.

Actions

- création d'emplois tant en ville qu'en campagne;
- création de pôles de développement à l'intérieur du pays pour une lutte efficace contre l'exode rural;
- Organisation des circuits commerciaux.

Secteurs concernés

Industrie/Agriculture/Commerce.

Indicateurs

- nombre d'emplois créés
- consommation en principaux produits de base par tête d'habitants en milieu urbain et rural
- nombre de repas par ménage et par jour
- composition de la ration alimentaire.

Budget: Se référer à la politique du Gouvernement sur l'emploi.

2. Mise en place au bénéfice de la femme des zones rurales et urbaines de programme de petite mécanisation, d'outillage et d'utilisation d'engrais

Justification

Le poids du travail en milieu rural notamment repose essentiellement sur la femme (travaux champêtres, ménages, éducation des enfants, etc...)

La petite mécanisation viendrait de façon significative alléger le travail de la femme.

Objectifs spécifiques

- promouvoir l'utilisation de la petite mécanisation, de petits outillages et des engrais par les femmes;
- réduire le temps et la pénibilité de travail agricole.

Actions

- mise en place d'unités pilotes de fabrication du petit outillage;
- organisation et contrôle des circuits commerciaux pour les engrais;
- encadrement des femmes dans l'utilisation d'intrants.

Secteurs concernés

Collectivité locales/Agriculture/privés/Commerce/Industrie

Indicateurs

- nombre d'ateliers de fabrication de petit outillage installés
- nombre de femmes qui ont accès à la petite mécanisation
- quantité d'engrais utilisés
- nombre de femmes qui utilisent ces intrants
- augmentation de la production.

Budget:

1. Enquête d'identification de l'équipement de fabrication du petit outillage et localisation d'unité pilotes de fabrication
10 000 000
 2. Equipement des unités pilotes de fabrication
120 000 000
 3. Organisation et contrôle des circuits commerciaux pour les engrais
5 000 000
 4. Renforcement du service d'encadrement des femmes dans l'utilisation du petit outillage et d'engrais
15 000 000
 5. Evaluation
5 000 000
- Total: 155 000 000 CFA**

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA)

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Programme femmes	77 000	38 000	14 500	12 000	13 500	115 000
Total	77 000	38 000	14 500	12 000	13 500	115 000

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : RECAPITULATIF PROGRAMME SECURITE ALIMENTAIRE

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Performance de la production	1 506 100	1 651 700	1 185 100	632 700	571 700	5 547 300
Régularité des approvisionnements	55 000	64 500	42 500	34 000	36 000	232 000
Accessibilité des ménages	77 000	38 000	14 500	12 000	13 500	155 000
Total	1 638 100	1 754 200	1 242 100	678 700	621 200	5 934 300

**PROGRAMME 2: SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE ET
COMMUNICATION SOCIALE**

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

2.1 ACTIVITE DE SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE

Justification:

Dans une situation de vide en matière de données nutritionnelles, une enquête transversale sur un échantillon aléatoire avait été la solution la plus pertinente. Cette enquête nutritionnelle nationale a permis de disposer d'une base de données épidémiologiques sur l'état nutritionnel des populations à risque.

Cependant, une telle enquête est très onéreuse et ne peut être envisageable qu'à des intervalles relativement longs.

Or, pour le suivi des populations à risque, d'autres méthodes doivent être testées, des méthodes plus légères, s'appuyant sur les réseaux existants (Santé, Agriculture, Plan) et ayant pour unité de base la Région. Ce type de méthode présente l'atout de disposer d'une évaluation plus pertinente, pouvant déboucher sur des actions mieux ciblées.

Objectifs:

- Générer des données nutritionnelles et alimentaires fiables et suffisamment désagrégées par région ou par zone agro-écologique;
- Servir de plaidoyer pour mobiliser les ressources;
- Permettre le choix rationnel des zones d'intervention prioritaires;
- Suivre et évaluer les actions menées dans les zones ciblées.

Stratégies:

- Enquêtes nutritionnelles nationales périodiques (tous les 10 ans: 1987, 1997, 2007...);
- Postes sentinelles de collecte de données de routine.

Activités:

- Mise en place d'une organisation structurelle chargé de suivre les activités de nutrition (Commission multisectorielle, Comité de coordination);
- Adoption d'une politique nationale sur la nutrition;
- Enquête sur les utilisateurs;
- Choix des indicateurs nationaux et régionaux;
- Choix des postes sentinelles;
- Enquêtes de base;
- Formation des agents;
- Collecte de données de routine;
- Analyse des données aux niveaux local, régional et national;
- Diffusion des données.
- Enquête nutritionnelle nationale 1997 (Congo Rural, Villes sauf Brazzaville).

Intervenants:

- Secteurs techniques (Recherche, Santé, Agriculture, Education)
- Communauté
- Associations, ONGs
- Secteur privé.

Remarques:

Les postes sentinelles seront choisis en fonction de critères divers (motivation de la communauté, état nutritionnel, moyens matériel et logistique de recueil de données).
C'est un système tout à fait indépendant qui ne doit pas collecter directement les données sur le terrain mais qui s'appuie sur d'autres systèmes pour recueillir les données nécessaires et générer l'information pour l'action et le plaidoyer.

Budget:

1. Enquête identification des utilisateurs et des indicateurs pertinents
7 500 000
 3. Elaboration des outils de collecte et d'analyse selon les niveaux (central, régional, périphérique)
20 000 000
 3. Formation des agents de collecte et d'analyse
10 000 000
 4. Mise en oeuvre du programme de surveillance (équipement logistique)
65 000 000
 5. Supervision (une fois par trimestre pendant cinq ans)
42 000 000
 6. Evaluation à mi-parcours et en fin d'opération
7 200 000
 7. Enquête nutritionnelle nationale (1997)
40 000 000
- Total:** ³ 161 700 000 CFA

2.2 PROGRAMME DE COMMUNICATION SOCIALE

Justification:

Les problèmes nutritionnels ont des causes multiples. La plupart du temps, l'éducation nutritionnelle vise à modifier des comportements. Or, les agents de santé réalisent cette activité en se basant uniquement sur le savoir et le savoir-faire à faire passer à la population. Ils ne prennent pas en compte la motivation et l'image de soi des populations concernées. Pour pérenniser les acquis de ce plan d'action, il est nécessaire d'incorporer un volet Communication sociale qui servira de sous-bassement à tous les programmes.

Objectif:

- Amener la population à prendre en charge son alimentation et ses problèmes nutritionnels .

Stratégies:

- Participation communautaire au diagnostic, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des programmes;
- Identification des canaux et des réseaux de communication;
- Utilisation des facteurs de la conduite humaine (estime de soi, motivation, image de soi) pour modifier les comportements;
- Accent sur les populations les plus ouvertes aux innovations et aux changements (les enfants).

Activités:

- Diagnostic participatif du problème;
- Formulation des objectifs (nutrition, santé publique, communication);
- Elaboration des messages;
- Formulation du plan multimédia;
- Elaboration et test des supports;
- Production des supports;
- Formation des intervenants.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

**Intervenants:**

- Equipe centrale (chargée d'aider au diagnostic participatif)
- Techniciens (Santé, Agriculture, Education, Communication)
- Communauté
- ONG, Associations

Remarques:

La communication sociale en nutrition doit être un volet d'appui aux autres projets nutritionnels pour en assurer la réussite et la pérennisation.

Budget:

1. Diagnostic du problème
3 500 000
2. Formulation des objectifs (nutrition, santé publique, communication)
300 000
3. Elaboration des messages
500 000
4. Formulation du plan multimédia
300 000
5. Elaboration et test des supports
1 000 000
6. Production des supports
3 500 000
7. Supervision de l'intervention
1 600 000 (par an)
8. Evaluation
500 000 (par intervention)

Total de la première année de lancement: 9.1 millions.

Les autres années 1.6 millions.

La troisième et la dernière années évaluation plus supervision = 2.1 millions.

Total = 16.5 millions par activité de communication sociale

2.3 ORGANISATION D'UN SYSTÈME PERMANENT DE COLLECTE DE DONNÉES ET D'ÉCHANGES D'INFORMATION

Justification

Pour aborder correctement les problèmes nutritionnels et agricoles, il est nécessaire de détenir des données quantitatives et qualitatives fiables dans ces domaines. Dans ce contexte, l'organisation d'un système permanent de collecte et d'échanges de données s'avère indispensable.

Objectifs spécifiques:

- apprécier correctement la situation de la sécurité alimentaire au niveau de la nation et des ménages;
- disposer des données fiables permettant d'analyser la situation alimentaire présente et de faire de meilleures prévisions;
- faire de meilleurs choix stratégiques au plan de la sécurité alimentaire.

Actions

- conception et mise en place d'un système permanent et opérationnel de collecte des données;
- constitution d'une banque de données;
- exploitation et diffusion des données.

Secteurs concernés

Agriculture/ Commerce/ Ministère du Plan et Economie/
Recherche/Santé

Indicateurs

- quantité d'informations collectées
- variabilité des informations
- densité du réseau de collecte
- nombre de publications effectuées
- périodicité des publications.

Budget:

1. Equipement des services de collecte de données

35 000 000

2. Appui aux activités de collecte de données

25 000 000

3. Exploitation et diffusion des données

25 000 000

4. Evaluation

5 000 000

Total : 90 000 000 CFA

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

2.4 ETUDE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'AVERTISSEMENT AGRICOLE

Justification

Le système d'avertissement agricole permet d'attirer l'attention des producteurs sur des calamités naturelles ou d'éventuelles attaques des prédateurs, afin de contrer les risques possibles.

Objectifs spécifiques

- permettre aux agriculteurs de prendre des mesures pour préserver la production;
- mettre à la disposition des producteurs, les informations nécessaires pour prévenir les calamités.

Actions

- mise en place d'un réseau de signalisation des phénomènes agro-climatiques et biologiques;
- diffusion de l'information pour permettre aux agriculteurs d'agir contre les phénomènes.

Secteurs concernés

Agriculture/Recherche Scientifique/Météo/Médias

Indicateurs

- nombre de postes d'observation mise en place
- nombre d'informations reçues, traitées et communiquées
- nombre d'interventions.

Budget:

1. Diagnostic du problème et des indicateurs
3 500 000
2. Etude de mise en place d'un réseau de signalisation des phénomènes agro-climatiques et biologiques
10 000 000

Total: 13 500 000 CFA

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : PROGRAMME SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE ET COMMUNICATION

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Surveillance nutritionnelle	91 000	38 900	25 800	16 200	19 800	191 700
Collecte des données	40 000	15 000	10 000	10 000	15 000	90 000
Avertissement agricole	10 000	3 500	-	-	-	13 500
Total	141 000	57 400	35 800	26 200	34 800	295 200

**PROGRAMME 3: PRISE EN CHARGE DES PROBLEMES SPECIFIQUES
DES POPULATIONS VULNERABLES**

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

3.1 PROMOTION DE L'ALLAITEMENT MATERNEL ET AMELIORATION DE L'ALIMENTATION DE COMPLEMENT

Justification:

Les études sur l'allaitement maternel au Congo montrent qu'en milieu rural 100% des mères allaitent contre 98% en milieu urbain. Cependant dans les couches sociales aisées des villes, chez les femmes salariées et les élèves, le pourcentage d'enfants en allaitement mixte est en constante augmentation.

D'autre part, la durée de l'allaitement au sein exclusif est relativement court: moins de trois mois. Dans certaines zones, trois semaines seulement.

Le niveau de connaissances des agents de santé ne permet pas une promotion opérationnelle de l'allaitement maternel. Les pratiques hospitalières sont souvent en contradiction avec la promotion de l'allaitement au sein.

L'un des facteurs responsable de la maigreur au Congo est la mauvaise qualité des bouillies de sevrage: pauvres en énergie et n'ayant pas l'équilibre requis en nutriments. Bien souvent la quantité de protéines est faible (moins de 10 g/100 g de Matière sèche) et la densité énergétique insuffisant à satisfaire les besoins journaliers (60 Kcal pour 100 ml de bouillies au lieu de 120 Kcal nécessaires à la fréquence de 2 bouillies par jour).

L'introduction précoce est aussi responsable de la diminution de la consommation de lait maternel (aliment complet) au profit d'un aliment pauvre (bouillie de faible valeur énergétique et déficient en protéines, minéraux et vitamines).

Objectifs spécifiques:

- Mettre en place un cadre législatif et institutionnel de promotion de l'allaitement maternel et de l'alimentation de complément adéquat;
- Au niveau périphérique, transformer tous les hôpitaux et formations sanitaires du Congo en des "Institutions amies des bébés";
- Elaborer des formules de farines de complément au lait maternel répondant aux besoins nutritionnels de l'enfant.

Activités:

1. Adoption d'une politique nationale en faveur de l'allaitement maternel. Adoption d'un Code national de contrôle de la commercialisation des préparations lactées pour nourrissons et des aliments de complément. Mise en place d'une organisation structurelle chargée de suivre les activités de promotion de l'alimentation du nourrisson (Commission multisectorielle, Comité de coordination, centre de ressources et de documentation);
2. Recherche sur les déterminants de l'alimentation des nourrissons et sur les modalités d'allaitement maternel et de sevrage;
3. Mise en oeuvre d'un plan de communication sociale en faveur de l'allaitement maternel et de l'alimentation de complément;
4. Formation d'un pool de formateurs en promotion de l'allaitement maternel et en gestion de la lactation; (cf. programme 7)
5. Formation des agents de santé en allaitement maternel;
6. Mise en oeuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des bébés dans toutes les formations sanitaires du pays (supervision, appui aux Comités de soutien);
7. Elaboration et test de formules d'aliments de complément adaptés aux besoins nutritionnels de l'enfant et au contexte socio-culturel;
8. En milieu rural, transfert de technologie de préparation des aliments de complément de bonne valeur nutritionnelle et à base de produits locaux;
9. En milieu urbain, production et commercialisation d'aliments de complément de bonne valeur nutritionnelle et à base de produits locaux;
10. Mise en oeuvre du contrôle de qualité des aliments de compléments (Voir Volet Contrôle de qualité);
11. Evaluation de la stratégie.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Secteurs intéressés:

Santé, Recherche, Agriculture, Petites et Moyennes Entreprises, Commerce, Communication, Législation.

Budget:

1. Adoption d'une politique nationale en faveur de l'allaitement maternel. Adoption d'un Code national de contrôle de la commercialisation des préparations lactées pour nourrissons et des aliments de complément. Mise en place d'une organisation structurelle chargé de suivre les activités de promotion de l'alimentation du nourrisson (Commission multisectorielle, Comité de coordination, centre de ressources et de documentation);
4 000 000
2. Recherche sur les déterminants de l'alimentation des nourrissons et sur les modalités d'allaitement maternel et de sevrage (trois zones prioritaires pendant les cinq années: Lékoumou, Kouilou forestier, Pool);
20 500 000
3. Mise en oeuvre d'un plan de communication sociale en faveur de l'allaitement maternel et l'alimentation de complément (voir volet Communication sociale).
33 000 000
4. Formation d'un pool de formateurs en promotion de l'allaitement maternel et en gestion de la lactation;
(cf. programme 7)
5. Formation des agents de santé en allaitement maternel; Identification et formation des animatrices;
47 000 000
6. Mise en oeuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des bébés dans toutes les formations sanitaires du pays (supervision, appui aux Comités de soutien)
60 000 000

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

7.	Elaboration et test des formules	19 000 000
8.	Mise en oeuvre du transfert	48 600 000
9.	Supervision	19 200 000
10.	Evaluation	14 400 000
	TOTAL =	265 700 000 CFA

3.2 AMELIORATION DU SUIVI ET DE LA PROMOTION DE LA CROISSANCE DES ENFANTS

Justification:

Une évaluation des activités de suivi de la croissance au Congo a montré que:

- les agents de santé faisaient de la pesée pour la pesée, sans diagnostic;
- les mères ne participaient pas ou peu aux séances d'éducation nutritionnelle.

Malgré les années de surveillance de la croissance, les problèmes de malnutrition demeurent graves voire s'accroissent. L'inefficacité de la surveillance de la croissance au Congo tient de plusieurs causes:

- Objectifs mal formulés;
- Focalisation sur les messages;
- Formation des agents inadéquate;
- Evaluation inexistante;
- Volet communication sociale insuffisant.

Objectifs spécifiques:

- Elaborer le cadre conceptuel de la nutrition au Congo;
- Mettre en oeuvre le volet Communication sociale dans le cadre de la surveillance et promotion de la bonne croissance.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Activités:**Première phase: CONCEPTION (APPRECIATION ET ANALYSE)**

- Analyse causale de l'état nutritionnel des populations à risque (construction d'un modèle causal ou cadre conceptuel).
- Diagnostic nutritionnel en faisant l'analyse comportementale soit l'analyse des facteurs de la conduite humaine

Deuxième phase: FORMULATION (ACTION)

- Formulation des objectifs de santé publique et nutrition, pédagogiques et de communication
- Elaboration des messages
- Formulation du plan d'intervention (y compris le plan multimédia)

Troisième phase: EVALUATION

Elaboration des indicateurs de l'évaluation à partir de:

- L'élaboration d'un tableau HIPPOPOC (Input - Processus - Output - Outcomes)
- La construction d'un modèle dynamique.

Quatrième phase: MISE EN OEUVRE (ACTION)

- Production des supports
- Formation des intervenants
- Execution de l'intervention

Cinquième phase: EVALUATION

- Formative (en cours de processus)
- Sommative (en fin de processus)

Le modèle causal élaboré en Phase I, permettra de déterminer les facteurs qui peuvent être pris en compte dans le volet communication sociale en nutrition.

Secteurs intéressés:

Santé, Recherche, Agriculture, Secteur social, Communication, ...

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Budget:

1. Diagnostic des déterminants
15 000 000
 2. Formulation des objectifs (nutrition, santé publique, communication)
1 500 000
 3. Elaboration et tests des supports
1 500 000
 4. Formation des intervenants
15 000 000
 5. Production des supports
5 000 000
 6. Supervision de l'intervention
24 000 000
 7. Evaluation
7 200 000
- Total = 69 200 000 CFA**

3.3 TRAITEMENT DES MALNUTRITIONS PROTEINO-ENERGETIQUES SEVERES

Justification

Avec la crise économique, les malnutritions sévères sont de plus en plus nombreuses au Congo. Cependant, il n'existe aucune structure appropriée pour prendre en charge les enfants qui en souffrent, aussi bien au niveau des hôpitaux qu'au niveau des centres de santé périphériques.

Objectifs spécifiques:

- Former les acteurs de terrain sur les protocoles OMS de traitement des malnutritions sévères;
- Contribuer à l'amélioration du traitement et du suivi des malnutritions sévères au niveau de l'hôpital et au niveau des centres de santé périphériques.

Activités:

- Mise à jour des protocoles de traitements des malnutritions sévères au niveau du Congo;
- Formation des agents de santé et du secteur social;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation du traitements des malnutritions sévères.

Secteurs intéressés:

Santé, Social.

Budget:

- Séminaire national sur les protocoles de traitement des malnutritions sévères	10 000 000
- Formation des agents des hôpitaux et centres périphériques	25 000 000
- Suivi	10 000 000
- Evaluation	8 000 000
TOTAL =	53 000 000 CFA

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

**PROGRAMME 4: ACTIONS INTEGREES ET GLOBALES DANS LES
ZONES DEFAVORISEES**

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

I. Justification

Les résultats de l'enquête nationale nutritionnelle (1987) ont démontré la multiplicité des facteurs liés à la malnutrition. Les facteurs suivants ont été associés au retard de croissance ou à la maigreur.

- pour le retard de croissance: le niveau économique, la disponibilité en temps des mères (agricultrices, vendeuses), la zone écologique, la typologie alimentaire, l'origine de l'eau de boisson et la distance à l'axe principal de communication (plus de 100 km).
- pour la maigreur: la zone écologique, la typologie alimentaire, l'origine de l'eau de boisson et l'absence de latrines.

La multiplicité des facteurs liés à la malnutrition entraîne la nécessité de programme de développement intégré de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du milieu ainsi que des programmes plus ciblés (santé, sécurité alimentaire, éducation, eau et assainissement).

Objectifs spécifiques:

- Tester dans les zones écologiques les plus défavorisées (Forêt du Sud et Plateau Central), une stratégie globale d'amélioration de l'état nutritionnel des populations à risque;
- Réduire de moitié les prévalences de malnutritions protéino-énergétiques dans les zones cible.

1. Développement d'une stratégie alimentaire dans les zones à risque de malnutrition protéino-énergétique

Activités:

- Développement et promotion de formules répliquables et à moindre coût permettant l'allègement du travail féminin, l'augmentation de la productivité des femmes et une meilleure utilisation des ressources en vue d'assurer la sécurité alimentaire des groupes vulnérables;
 - Promotion de la participation effective des femmes dans les comités de développement dans les zones cibles;
 - Mise en oeuvre des ateliers de fabrication des farines de sevrage à haute densité énergétique dans les zones urbaines du programme;
 - Mise en oeuvre du transfert de technologie pour l'amélioration des aliments de sevrage fabriqués au niveau des ménages dans les zones rurales du programme;
 - Disponibilité des aliments de sevrage pour tous les enfants en âge de sevrage de la zone de programme;
 - Complémentation alimentaire pour les ménages à risque.
2. Promotion de la croissance à visée communautaire

Activités:

- > Mise en place d'un système de surveillance à visée communautaire, destiné à:
- faciliter l'auto-analyse des problèmes de développement affectant la communauté;
 - promouvoir une communication et mobilisation sociale autour des activités correctrices;
 - identifier les enfants et les familles à risque de malnutrition;
 - évaluer l'impact des activités correctrices.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

- > Assurer une surveillance de la croissance adéquate chez 70% des enfants de moins de 30 mois dans les zones cibles du programme.

4. Eau et assainissement

Activités:

- Promotion et développement des formules replicables et à moindre coût d'approvisionnement en eau potable par citernage ou aménagement des sources, potabilisation et amélioration du stockage domestique de l'eau et d'évacuation des excréta par la construction de latrines à double fosse améliorée et des ordures ménagères par compostage, des populations de la zone couverte par le programme.

5. Soins de santé primaires

Activité:

Rationalisation des centres de santé afin qu'ils offrent des soins essentiels (cf. Plan National de Développement Sanitaire):

- Consultation prénatale (pesée, vaccinations, éducation pour la santé et nutrition, chimioprophylaxie du paludisme, consultation gynéco-obstétrique, planning familial);
- Consultation préscolaire en poste fixe et en stratégie avancée (surveillance du développement et de la croissance, vaccinations, éducation pour la santé et nutrition, planning familial);
- Consultations curatives pour les maladies courantes (paludisme, diarrhée, affections respiratoires aiguës);
- Consultation curative des maladies chroniques (tuberculose, lépre, sida,...)
- Promotion de la santé.

II. Méthodologie

La stratégie globale fait appel à :

- la méthode des trois "A": Appréciation du problème sur le plan individuel et collectif, Analyse des causes avec identification des mesures correctrices, mise en oeuvre des Actions correctrices avec évaluation pour réajuster.
- La décentralisation concernant l'organisation et le financement des services ainsi que la gestion des ressources
- La participation communautaire à l'auto-analyse des problèmes de développement, l'auto-gestion des activités correctrices et le co-financement des services de base.
- l'identification et la promotion des activités génératrices de revenus en milieu urbain, l'amélioration de la production et de la productivité en milieu rural. L'impact de ces mesures sera apprécié sur les groupes ou familles identifiées à risque de malnutrition.
- La population desservie: un centre de santé pour 10 000 habitants en milieu urbain et 2 500 habitants en milieu rural.

Secteurs intéressés:

Tous les secteurs.

Budget:

(1 zone par an: Lékoumou, Kouilou forestier, Niari, Pool, Sangha)
Ce programme est à associée avec le programme communication sociale ;

- | | | |
|----|--|------------|
| 1. | Mise en oeuvre du programme (diagnostic, élaboration, formation) | |
| | | 30 000 000 |
| 2. | Supervision | |
| | | 72 000 000 |
| 3. | Evaluation | |
| | | 7 200 000 |

Total = 109 200 000 CFA

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : PROGRAMME ACTIONS INTEGRES ET GLOBALES DANS LES ZONES DEFAVORISEES

109

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Zones défavorisées	12 400	18 800	25 600	23 600	28 800	109 200
Total	12 400	18 800	25 600	23 600	28 800	109 200

**PROGRAMME 5: LUTTE CONTRE LES CARENCES EN
MICRONUTRIMENTS**

5.1 LUTTE CONTRE LES ANEMIES CHEZ LES FEMMES ET LES JEUNES ENFANTS

Justification:

Ni l'ampleur réelle des anémies, ni leurs déterminants ne sont connus avec précision au Congo. En outre, les interventions et stratégies actuellement mises en oeuvre pour le contrôle de ces anémies ne sont guère validées: quelle est l'efficacité de ces interventions? Les stratégies sont-elles pertinentes? Quelles sont les limites de leur opérationnalisation? Autant de questions demeurant sans réponse.

C'est ainsi que l'essai de supplémentation par le fer et l'acide folique, prise systématiquement, précocément à dose suffisante et correctement suivi pendant la grossesse apparaît aujourd'hui comme une mesure efficace pour le contrôle des anémies de la gestante.

Il demeure que les conditions de l'opérationnalisation de cette mesure ainsi que les résultats optimum doivent être déterminés. Et ce, dans les perspectives de la mise en oeuvre d'un programme de supplémentation systématique des gestantes par le fer et l'acide folique dans le cadre des soins de santé primaires.

Objectifs spécifiques:

- Evaluer la prévalence des anémies dans les populations cibles;
- Réduire de moitié les anémies chez la femme enceinte;
- Réduire de moitié les anémies chez les jeunes enfants.

Activités:

- Enquête nationale de prévalence des anémies chez les femmes et les jeunes enfants;
- Mesure de l'efficacité d'un programme de supplémentation systématique par le fer et l'acide folique à Brazzaville;
- Généralisation de la supplémentation pour les populations à risque.

Secteurs concernés:

Santé, recherche.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Budget:

1. Enquête de base (nationale en fonction des zones écologiques)
30 000 000
 2. Elaboration et test de la stratégie de supplémentation basée sur les districts sanitaires
2 500 000
 3. Supervision de la stratégie
20 000 000
 4. Evaluation
10 000 000
- Total = 62 500 000 CFA**

5.2 LUTTE CONTRE LES TROUBLES DUS A LA CARENCE EN IODE

Justification:

La carence en iode est responsable de plusieurs troubles, allant du goître au crétinisme. Les régions touchées sont le plus souvent bien localisées et les méthodes de lutte bien connues. Il est donc injustifiable que la carence en iode demeure un problème de santé publique au Congo.

Objectif:

- Eradiquer la carence en iode dans la région de la Likouala et les autres régions intéressées (Lékoumou).

Activités:

- Enquête de base;
- Elaboration et test de la méthode la plus efficace à un coût moindre;
- Fourniture à toute la population cible une dose correcte d'iode;
- Mise en oeuvre des méthodes à plus long terme basées sur la participation communautaire;
- Supervision de la stratégie;
- Evaluation.

Secteurs concernés:

Santé, Agriculture, Recherche, Commerce.

Budget:

1. Enquête de base
15 000 000
2. Elaboration et test de la méthode la plus efficace à un coût moindre
2 500 000
3. Fourniture à toute la population cible une dose correcte d'iode
20 000 000
4. Mise en oeuvre des méthodes à plus long terme basées sur la participation communautaire
10 000 000
5. Supervision de la stratégie
20 000 000
6. Evaluation
10 000 000

TOTAL: 77 500 000 CFA

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

5.3 LUTTE CONTRE LA CARENCE EN VITAMINE A

Justification

Il existe peu de données sur la carence en vitamine A au Congo. la seule étude dans ce domaine concernait les enfants en milieu hospitalier.

Il est possible que le retard de croissance important au Congo soit dû en partie à la carence fruste en vitamine A et pas seulement à la malnutrition protéino-énergétique.

Objectifs:

- Evaluer la prévalence de la carence en vitamine A;
- proposer une stratégie de lutte, en cas de besoin.

Activités:

- Enquête de prévalence nationale de la carence en vitamine A;
- Proposition de stratégie de lutte;
- Test dans deux zones cibles;
- Suivi et évaluation.

Budget:

- Enquête de prévalence nationale
30 000 000 F
- Elaboration de la stratégie
2 000 000 F
- Test de la stratégie dans deux zones cible
10 000 000 F
- Suivi
8 000 000 F
- Evaluation
4 000 000 F

Total = ⁵34.000.000 CFA

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : PROGRAMME LUTTE CONTRE LES CARENCES EN MICRONUTRIMENTS

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Anémies	23 500	15 500	7 500	4 500	11 500	62 500
Carence en iode	13 500	15 500	15 000	12 000	21 500	77 000
Carence en vitamine A	20 000	12 000	3 000	3 000	6 000	44 000
Total	57 000	43 000	25 500	19 500	39 000	184 000

**PROGRAMME 6: CONTROLE DE LA QUALITE ET DE L'INNOUCEITE
DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Justification:

Le contrôle de qualité des aliments demeure le parent pauvre des programmes de santé. Un effort a été réalisé pour les aliments infantiles mais bien souvent les aliments vendus dans la rue sont incontrôlés et leur mauvaise qualité responsable de bien d'affections entériques.

Objectif spécifique:

- Mettre en place un système efficace de contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments.

Activités:

- Enquête sur la qualité microbiologique des divers produits alimentaires;
- Mise en place d'un réseau de laboratoires pour le contrôle de qualité des aliments;
- Elaboration de directives générales basées sur le système dit de Point de Contrôle Critique pour l'Analyse des Risques (HACCP);
- Adoption d'une législation protégeant le consommateur.

Secteurs concernés:

Santé, Agriculture, Commerce, Communication, Industrie.

Budgétisation:

1. Equipement en petit matériel de laboratoire
20 millions
2. Formation des techniciens de laboratoires
10 millions
3. Mise en oeuvre et Supervision
10 millions
4. Enquêtes sur les aliments et leur conservation
20 millions

Total = 60 millions

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : PROGRAMME CONTROLE DE LA QUALITE ET DE L'INNOCUITE DES
PRODUITS ALIMENTAIRES

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Contrôle de qualité	29 000	11 000	6 000	6 000	8 000	60 000
Total	29 000	11 000	6 000	6 000	8 000	60 000

**PROGRAMME 7: APPUI INSTITUTIONNEL: RECHERCHE ET
FORMATION**

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Justification:

L'analyse de la situation au Congo a montré la carence en cadres intermédiaires et en réseaux de recherche faisant le pont entre la formation et la recherche-développement. Pour que le plan d'action sur la nutrition et l'alimentation se réalise dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'apporter un appui institutionnel par:

- la formation de cadres intermédiaires (diététiciens, techniciens de la nutrition et de l'alimentation);
- l'amélioration du niveau de connaissances des cadres supérieurs qui pourront à long terme servir de formateurs;
- le soutien aux laboratoires ou instituts de recherche pour améliorer leurs conditions de travail et leur permettre de faire le lien avec les utilisateurs et les décideurs.

7.1 FORMATION ET RECHERCHE**7.1.1 Formation des cadres intermediaires en nutrition et alimentation****Objectif:**

- Former suffisamment de cadres compétents pour faire le lien entre les formateurs et la population cible.

Activités:

- Identification des formations adaptées aux objectifs du plan d'action;
- Formation des cadres intermediaires et des techniciens.

Secteurs:

Education, Santé, Agriculture.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

7.1.2 Formation des formateurs et des chercheurs

Objectif:

- Améliorer le niveau de connaissances des formateurs et des chercheurs.

Activités:

- Participation à des séminaires;
- Echange sud-sud de chercheurs et hauts cadres;
- Mise à jour des connaissances des chercheurs et des cadres pour de périodes courtes dans des laboratoires des pays du Nord;
- Formation à la recherche des cadres intermédiaires.

Secteurs concernés:

Education, Recherche, Santé, Agriculture.

7.1.3 Mise en place d'un réseau de chercheurs et laboratoires liant la recherche à la formation

Objectif:

- Améliorer les performances des divers chercheurs et laboratoires travaillant en nutrition et alimentation.

Activités:

- Equipement des laboratoires;
- Aide aux projets de recherche;
- Aide à l'analyse des données;
- Mise en place d'un réseau de laboratoires travaillant sur l'alimentation et la nutrition;
- Aide aux sociétés scientifiques alliant la recherche à l'intervention.

Secteurs concernés:

Recherche, Santé et Agriculture.

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo



7.1.4 Définition des programmes de recherche à partir des programmes de développement agricole.

Justification

La recherche agronomique favorise le développement de l'agriculture. Les programmes de recherche scientifique et technologique devront tenir compte des problèmes réels que connaissent les producteurs et des objectifs à atteindre dans le cadre du Plan d'Action National pour la Nutrition de l'Alimentation.

Objectifs

- développer et intégrer un système agriculture-recherche;
- élaborer un système polyvalent pour le développement agricole.

Actions

- identification et classification des problèmes;
- définition des objectifs réalistes et réalisables;
- programmation des activités de recherche en fonction des besoins des populations et des ressources disponibles;
- intensification de l'information (services de vulgarisation, radios, journaux);
- consolidation de la liaison recherche-développement;
- mise en place des Comités de concertation;
- intégration d'une activité de recherche à chaque projet de développement agricole.

Secteurs intéressés

Recherche - Développement /Agriculture / Santé.

Budget:

1. Formation des cadres à l'étranger (formations courtes)
125 millions
 2. Participation à des séminaires ou ateliers
75 millions
 3. Mise à jour des chercheurs ou cadres
70 millions
 4. Formation des formateurs nationaux en nutrition (intra muros):deux semaines pour 25 personnes et dix facilitateurs
70 millions
 5. Mise en place d'un réseau de spécialistes en nutrition et alimentation (équipement, fonctionnement)
180 millions
- Total = 520 millions**

7.2 Recyclage des agents d'encadrement de l'agriculture

Justification

Depuis deux décennies, les agents qui vont sur le terrain ne sont pas suivis, ni recyclés. Ils ont des difficultés à faire correctement leur travail. Pour cela, il est nécessaire d'organiser des recyclages.

Objectif spécifique

- Rendre efficaces les agents sur le terrain

Actions

- organisation des stages professionnels;
- suivi et évaluation des activités d'encadrement.

Secteurs concernés

Agriculture/Recherche/Organismes multilatéraux.

Indicateurs

- nombre de sessions de formation organisées
- nombre d'agents d'encadrement recyclés
- nombre de thèmes techniques vulgarisés
- nombre de paysans encadrés
- nombre de parcelles d'observation mises en place
- nombre de champs adoptés.

Budget:

- | | | |
|----|--|-------------|
| 1. | Elaboration des thèmes de formation | |
| | | 5 000 000 |
| 2. | Organisation des stages professionnels | |
| | | 100 000 000 |
| 3. | Evaluation des activités d'encadrement | |
| | | 20 000 000 |

Total: 125 000 000 FCFA

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : PROGRAMME APPUI INSTITUTIONNEL: RECHERCHE ET FORMATION

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Formation et recherche	164 000	88 000	88 000	88 000	92 000	520 000
Recyclage des agents	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
Total	189 000	113 000	113 000	113 000	117 000	645 000

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

PROGRAMME 8: APPUI AU PLAN D'ACTION

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

Justification:

Le plan d'action a besoin d'être coordonné. De ce point de vue, l'équipe multisectorielle qui a travaillé sur son élaboration, constitue le Comité de Coordination. Le comité de coordination a pour rôle de coordonner les activités, de donner son point de vue sur l'état d'avancement du plan et d'évaluer régulièrement les activités. Néanmoins, chaque programme a son activité de monitoring et d'évaluation participative, avec les bénéficiaires.

Le Comité de coordination est composé des techniciens des différents secteurs.

Au dessus du Comité de Coordination, il y a la Commission Multisectorielle, constituée des différents décideurs (de chaque secteur). la Commission Multisectorielle donne les grandes orientations en matière de nutrition et d'alimentation.

Budget:

1. Fonctionnement de la commission multisectorielle (Réunions 1 fois tous les trois mois les deux premières années et une fois tous les six mois les trois dernières années)
5 000 000 F
2. Fonctionnement du Comité de coordination (réunions une fois par mois, rédaction des rapports,...)
60 000 000 F
3. Activités de supervision et d'évaluation
30 000 000 F
4. Activités de plaidoyer
25 000 000 F
5. Equipement
40 000 000 F
6. Matériel roulant
60 000 000 F

Total = 220 000 000 FCFA

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : PROGRAMME APPUI AU PLAN D'ACTION

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Appui au plan d'action	111 500	41 500	22 500	17 500	27 000	220 000
Total	111 500	41 500	22 500	17 500	27 000	220 000

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

BUDGETS ANNUELS (en milliers de CFA) : RÉCAPITULATIF DU PLAN D'ACTION

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Sécurité alimentaire	1 638 100	1 754 200	1 242 100	678 700	621 200	5 934 300
Surveillance nutritionnelle	141 000	57 400	35 800	26 200	34 800	295 200
Populations vulnérables	90 200	75 500	86 900	60 200	75 100	387 900
Zones défavorisées	12 400	18 800	25 600	23 600	28 800	109 200
Carence en micronutriments	57 000	43 000	25 500	19 500	39 000	184 000
Contrôle de qualité	29 000	11 000	6 000	6 000	8 000	60 000
Recherche et formation	189 000	113 000	113 000	113 000	117 000	645 000
Appui Plan d'action	111 500	41 500	22 500	17 500	27 000	220 000
Total	2 268 200	2 114 400	1 557 400	944 700	950 900	7 835 600

Plan d'Action Pour la Nutrition/Congo

RECAPITULATIF DU BUDGET

Programme Sécurité Alimentaire

5 934 300 000 FCFA

Programme Surveillance nutritionnelle

295 200 000 FCFA

Programme Prise en charge des problèmes spécifiques des populations vulnérables

387 900 000 FCFA

Programme Ciblage et actions intégrées et globales dans les zones défavorisées

109 200 000 FCFA

Programme Lutte contre les carences spécifiques

184 000 000 FCFA

Programme Contrôle de la qualité et de l'innocuité des produits alimentaires

60 000 000 FCFA

Programme Recherche et Formation

645 000 000 FCFA

Programme Appui au plan d'action

220 000 000 FCFA

Total: 7 835 600 000 CFA
15 068 462 USD soit 3 013 692 USD par an